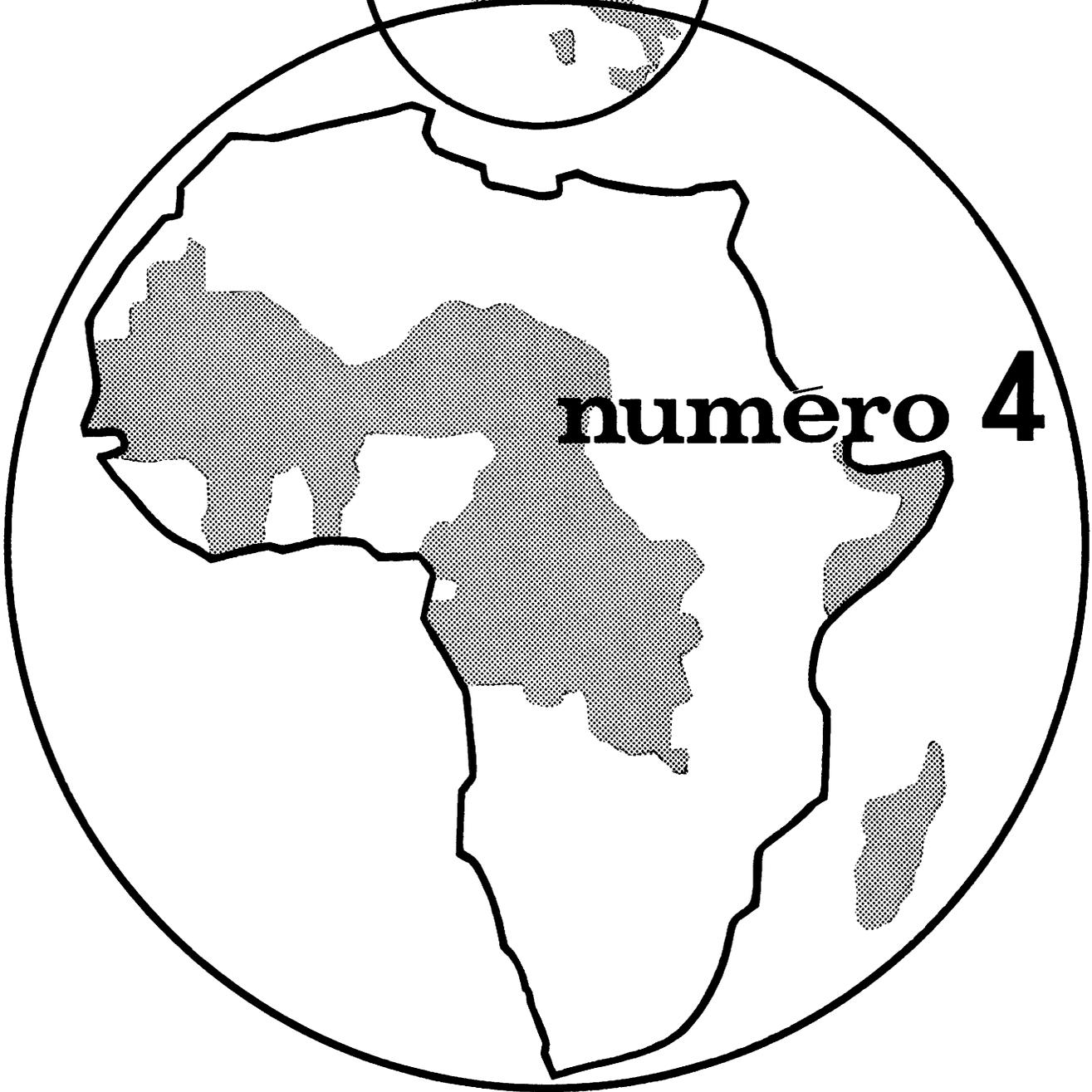


**COURRIER**

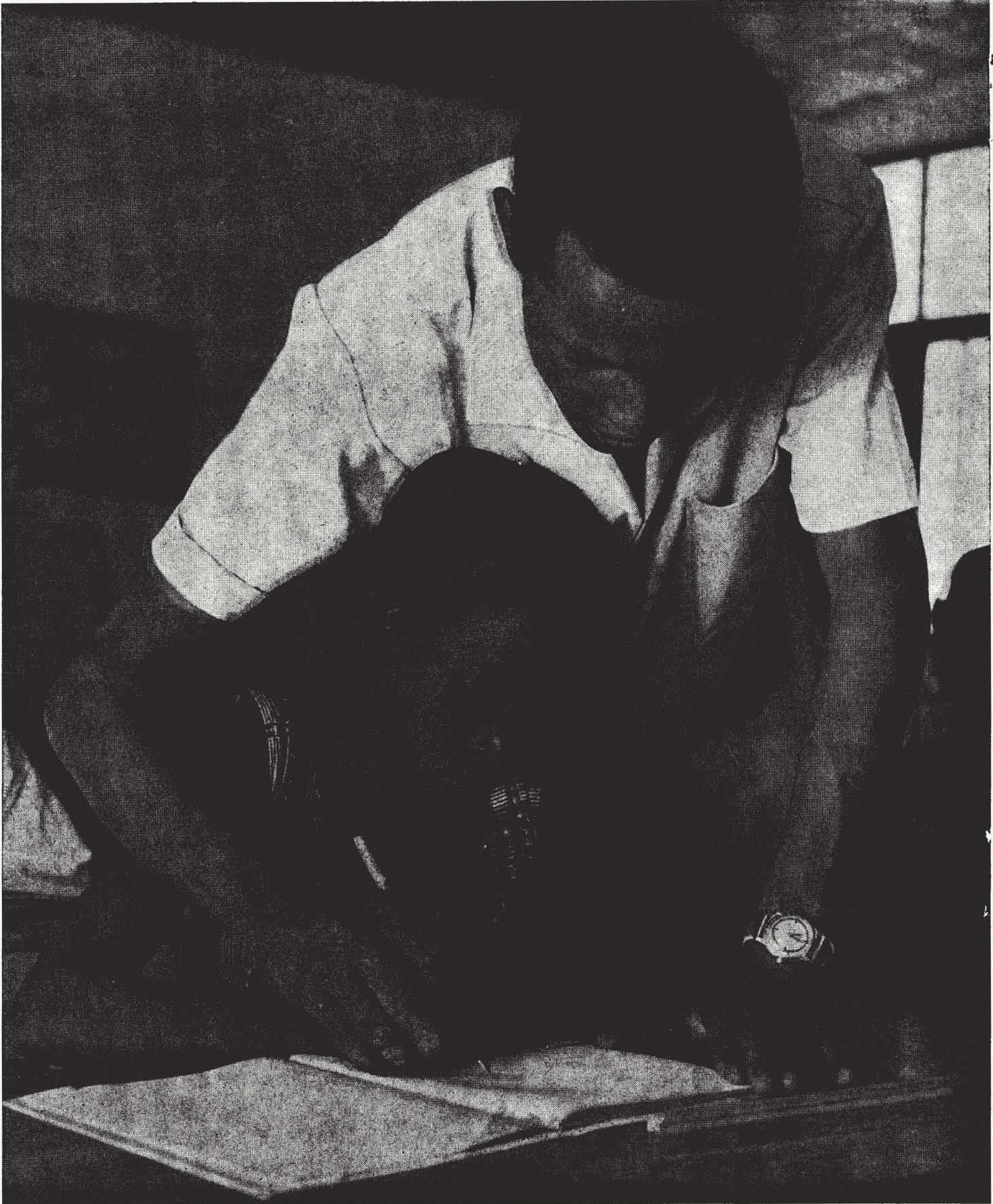
*Octobre 1970*

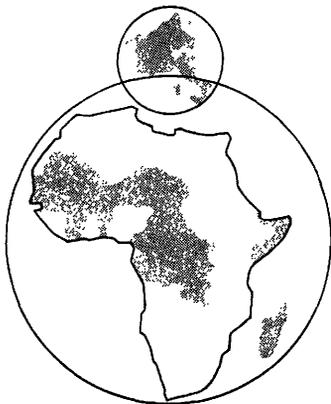
**DE**

**L'ASSOCIATION**



**numéro 4**





# **COURRIER DE L'ASSOCIATION**

N° 4 - Octobre 1970

## **S O M M A I R E**

### **EVENEMENTS**

La nouvelle Commission (p. 2)

\*\*\*

Message de M. Jean-François DENIAU,  
membre de la Commission (p. 4)

\*\*\*

Dr H.-B. KROHN

Le nouveau Directeur général de l'Aide  
au Développement (voir pages vertes)

### **EDITORIAL**

Réflexions sur la formation (p. 6)

### **VOIX D'AFRIQUE**

Dynamique de l'information dans les EAMA (p. 10)

\*\*\*

Le problème des cadres en Afrique (p. 16)

### **DOSSIER**

L'analphabétisme (p. 18)

\*\*\*

La Formation CEE (p. 20)

\*\*\*

L'Université Radiophonique de Gitarama au Rwanda  
(p. 24)

### **RAPPORTS**

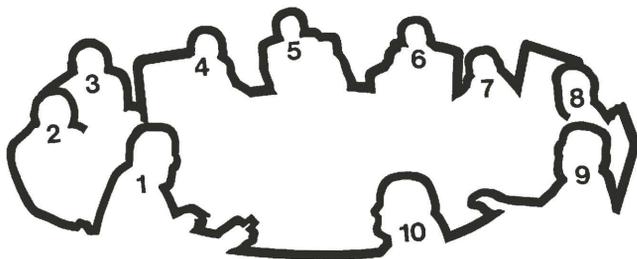
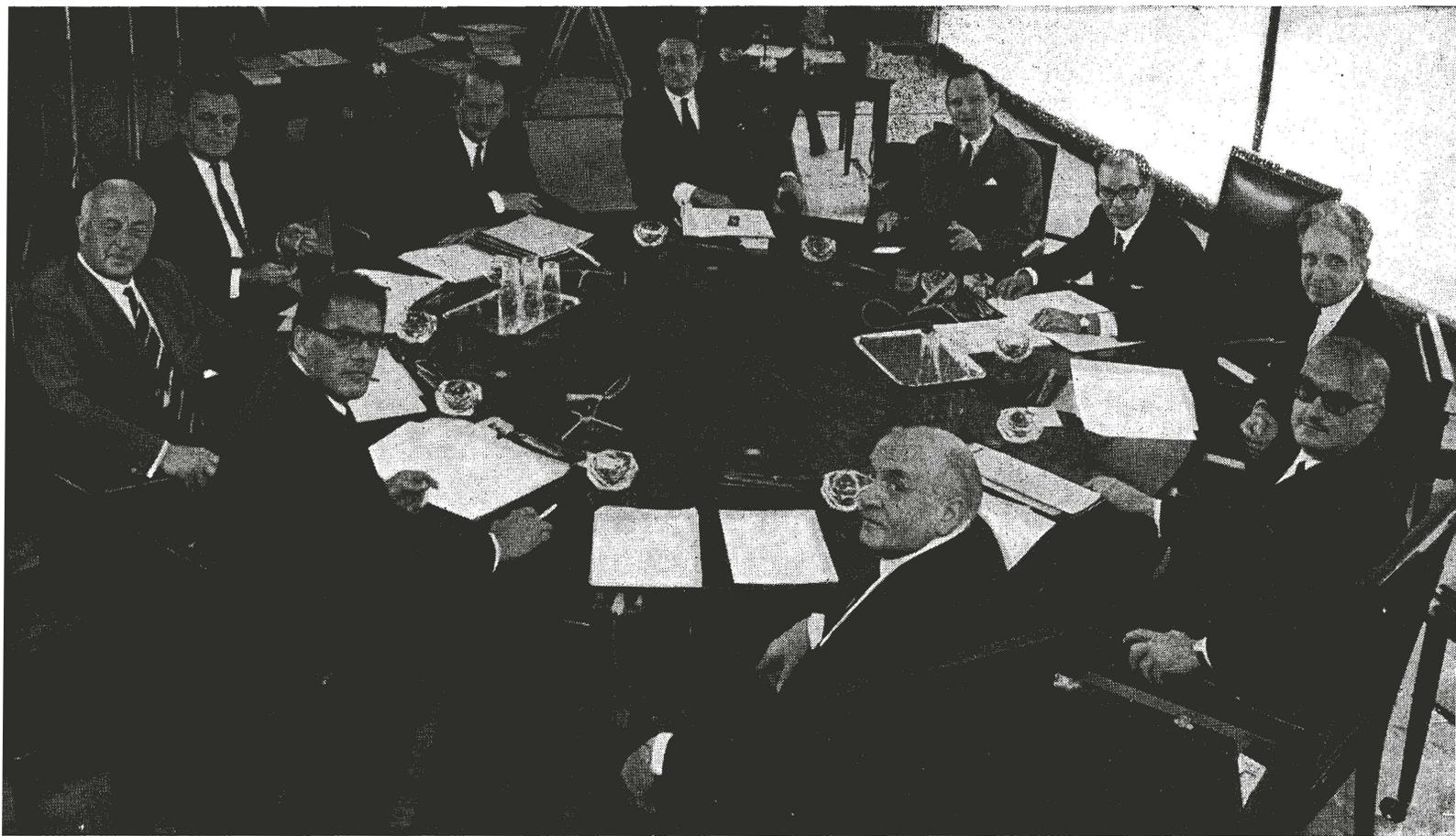
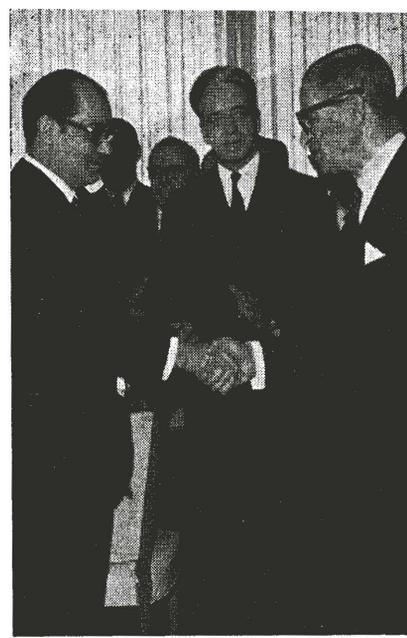
Le projet de Teza au Burundi (p. 29)

### **ACTUALITES**

(voir pages vertes)

## La nouvelle Commission des Communautés Européennes

*L'ancien Président de la Commission, M. Jean REY, accueille son successeur, le nouveau Président, M. Franco-Maria MALFATTI.*



*La nouvelle Commission des Communautés Européennes, nommée par les représentants des gouvernements des Etats membres à Bagnaia di Viterbo le 29 mai 1970 est entrée en fonction le 1er juillet 1970. Le 8 juillet elle a prêté le serment traditionnel devant la Cour de Justice. Le mandat du Président et des Vice-Présidents a une durée de deux ans, celui des membres de quatre ans.*

## 7 Franco Maria Malfatti (Italien)

Conserve les anciennes prérogatives de sa charge : secrétariat général, service juridique, groupe du porte-parole et le bureau de sécurité. Ses responsabilités de Président sont d'ordre général. Il a la charge de diriger l'Institution. Il peut décider à tout moment de superviser les questions qu'il considère essentielles.

## 2 Sicco L. Mansholt (Néerlandais)

Vice-Président depuis 1958 sous les présidences successives de MM. Walter HALSTEIN et Jean REY. Dirigera et supervisera tout ce qui, de près ou de loin, concerne l'agriculture. Il cherchera à faire accepter le plan qui porte son nom devant conduire à la modernisation de l'agriculture communautaire.

## 6 Raymond Barre (Français)

Demeure responsable des affaires économiques et financières ainsi que de l'Office statistique. C'est à lui que reviendra le soin de promouvoir la mise en œuvre du programme devant mener par étapes à l'union économique et monétaire.

## 1 Wilhelm Haferkamp (Allemand)

Responsable du marché intérieur et du rapprochement des législations, de l'énergie, de l'agence d'approvisionnement de l'Euratom et du Contrôle de Sécurité. Il s'intéressera très particulièrement au statut d'une société commerciale européenne, de la fiscalité et du rapprochement des législations.

## 3 Albert Coppé (Belge)

Appartient depuis dix-huit ans à un des exécutifs européens. A été longtemps Vice-Président de la Haute Autorité de la CECA. Il supervisera les affaires sociales, les transports, les crédits et investissements dans le secteur CECA, le personnel et l'administration, les budgets et le Contrôle financier.

## 5 Jean-François Deniau (Français)

(Voir page 4).

## 10 Altiero Spinelli (Italien)

Responsable d'un secteur qui regroupe les affaires industrielles, la politique de la recherche et la coopération technologique. Doit se préoccuper de la restructuration du centre commun de recherche d'Euratom.

## 9 Albert Borschette (Luxembourgeois)

Se voit attribuer la responsabilité des problèmes intéressant la politique régionale, la concurrence, la presse et l'information et la diffusion des connaissances.

## 4 Ralf Dahrendorf (Allemand)

Assumera la responsabilité des relations extérieures de la Communauté. Aura, en outre, la responsabilité du Commerce Extérieur.

## 8 Emile Noël, Secrétaire général

Président de la Commission depuis le 1-7-1970

Né à Rome le 13 juin 1927.

1952-54 Délégué national de la jeunesse Démocrate-Chrétienne.

1958 Elu député, réélu en 1963 puis 1968.

1963 Sous-Secrétaire d'Etat à l'Industrie et au Commerce.

1968 Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.

1969 Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère du Budget. Ministre des P. et T. jusqu'au 10 juin 1970.

Vice-Président de la Commission depuis 1967.

Né à Ulrum (Groningen) le 13 septembre 1908.

Ecole d'Agriculture tropicale à Deventer jusqu'en 1931. Activité dans une plantation de thé en Indonésie de 1934 à 1936.

1937 Début de son activité politique.

1945 Ministre de l'Agriculture pendant plusieurs années.

1953 Rédaction d'un plan — dit Mansholt — relatif à l'établissement d'un marché commun agricole.

Vice-Président de la Commission depuis 1967.

Né à Saint-Denis de la Réunion le 12 avril 1924.

Etudes supérieures à la Faculté de Droit et à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

1950 Agrégé des Facultés de Droit et de Sciences économiques.

1951 à 1960 Professeur à Tunis, Caen et Paris.

Vice-Président de la Commission depuis le 1-7-1970.

Né à Duisburg le 1er juillet 1923.

1946-49 Etudes des sciences économiques et sociales à l'Université de Cologne.

1953-57 Président Landesbezirk Rhénanie du Nord Westphalie du DGB.

1963-65 Membre du Comité consultatif de la Haute Autorité de la CECA.

Depuis 1967 Membre de la Commission.

Membre de la Commission depuis juillet 1967.

Né à Bruges le 26 novembre 1911.

Docteur en Sciences économiques. Licencié en Science commerciale et financière, licencié en Sciences politiques et sociales.

1941 Professeur à la Faculté des Sciences économiques et sociales de l'Université de Louvain.

1946 Membre de la Chambre des Représentants.

1950 Ministre des Travaux publics.

1950-51 Ministre des Affaires économiques.

1952 Ministre de la Reconstruction.

1952 Vice-Président de la Haute Autorité de la CECA.

Membre de la Commission depuis le 1-7-1970.

Né à Rome le 31 août 1907.

1924-27 Etudes de Droit à l'Université de Rome.

1943-45 Fonde le Mouvement fédéraliste européen à Milan en août 1943.

1948-52 Secrétaire général du Mouvement fédéraliste européen en Italie.

1968-69 Conseiller pour les affaires européennes auprès du Ministre des Affaires Etrangères M. Pietro NENNI.

Membre de la Commission depuis le 1-7-1970.

Né à Diekirch le 14 juin 1920.

Etudes universitaires à Aix-en-Provence, Innsbruck, Munich et Paris.

Docteur ès lettres.

1945-1947 Attaché de Presse au Ministère d'Etat à Luxembourg.

1949-50 Membre de la Mission luxembourgeoise auprès du Conseil de Contrôle Allié à Berlin.

1950-53 Secrétaire de légation à la Légation du Luxembourg à Bonn.

1953-58 Secrétaire, puis Conseiller à l'Ambassade du Luxembourg à Bruxelles.

1956-58 Chef de délégation adjoint à la Conférence Intergouvernementale pour le Marché Commun et Euratom (Bruxelles - Val Duchesse).

1958-67 Représentant du Luxembourg au sein de la Commission d'Euratom.

1958-70 Ambassadeur, Représentant Permanent du Luxembourg auprès des Communautés Européennes.

Membre de la Commission depuis le 1-7-1970.

Né à Hambourg le 1er mai 1929.

Agrégé de l'enseignement supérieur.

1958-69 Professeur de sociologie à Hambourg, Tübingen, Constance.

1968 Président de la société allemande de sociologie.

1968-70 Membre de l'assemblée du Land Bade-Wurtemberg.

1969 Membre du Parlement fédéral.

Octobre 1969 Secrétaire d'Etat parlementaire auprès du Ministre fédéral des Affaires Etrangères.

## M. Jean-François Deniau

### Membre de la Commission des Communautés Européennes



Les attributions de M. Deniau, qui durant les trois années précédentes a été chargé du commerce extérieur, changent complètement. Il se voit d'abord confier la responsabilité de l'aide au développement d'outre-mer. Cette fonction lui demandera en particulier de suivre avec un soin attentif l'évolution des relations entre la Communauté et ses dix-huit associés africains et malgache, signataires de la Convention de Yaoundé.

M. Deniau qui, déjà comme fonctionnaire de la Commission, avait joué un rôle important dans la discussion avec les Anglais, de 1961 à 1963, est maintenant chargé, à l'intérieur de la Commission, de coordonner et d'animer les négociations avec les pays candidats. C'est donc lui qui, à l'échelon le plus élevé, assurera la continuité de la représentation de la Commission dans les pourparlers.

Licencié en droit - Licencié ès lettres - D.E.S. de doctorat d'économie politique - Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

Ancien élève de l'Ecole Nationale d'Administration.

Inspecteur des Finances.

Ancien ambassadeur.

Membre de la Commission des Communautés Européennes.

Croix de guerre (T.O.E.).

1950 Ecole Nationale d'Administration.

1952 Inspection Générale des Finances.

1955 Secrétariat Général du Comité Interministériel pour les questions de coopération économique européenne.

Délégation française à l'O.E.C.E.  
Délégation française pour les négociations sur le Marché Commun et l'Euratom.

1957 Chargé de mission au cabinet du Président du Conseil des Ministres - Conseiller technique au cabinet du Ministre de l'Industrie et du Commerce.

1958 Directeur de l'Association avec les pays tiers à la Commission de la Communauté Economique Européenne.

1961 Chef de la délégation de la Commission de la Communauté

Economique Européenne pour les négociations d'adhésion à la C.E.E.

1963 Adjoint au Directeur des Relations Economiques Extérieures au Ministère Français des Finances et des Affaires Economiques.

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française auprès de la République islamique de Mauritanie.

1967 Chargé de coordination interministérielle en ce qui concerne la télévision en couleur - Président de la Commission franco-soviétique.

1968 Membre de la Commission des Communautés Européennes, responsable de la politique commerciale.

1970 Membre de la Commission des Communautés Européennes, responsable de la coordination des négociations d'adhésion aux Communautés et de l'aide au développement.

# MESSAGE

*Au sein de la nouvelle Commission des Communautés Européennes, j'ai reçu depuis le 1er juillet, la responsabilité de la politique d'aide au développement et, tout particulièrement, de l'Association entre la CEE et les EAMA.*

*Il m'est agréable de confier aux lecteurs du Courrier de l'Association les sentiments avec lesquels j'aborde cette nouvelle tâche.*

*Le monde entier, désormais, se préoccupe d'aide au développement. En ce moment même l'Assemblée Générale des Nations Unies lance solennellement la Deuxième Décennie du Développement, effort généreux et combien respectable dont je souhaite que la Communauté européenne soit un des meilleurs protagonistes.*

*Mais, considérant lucidement les difficultés d'une entreprise aussi ambitieuse, combien je me réjouis du caractère concret, réellement engagé et efficace de notre Association ainsi que du climat de dignité et de confiance qu'elle a établi entre vos Pays et la Communauté.*

*Dans le même temps, la Communauté elle-même aborde avec élan les difficiles problèmes de son propre renforcement et de son élargissement à de nouveaux membres.*

*Egalement responsable de la coordination des négociations avec les Pays candidats à l'entrée dans nos Communautés, je vis quotidiennement les problèmes que pose cette entreprise.*

*Parmi ceux-ci, un des plus importants est pour moi, comme pour toute la Commission, de tenir compte des conséquences d'un élargissement de la Communauté sur ses relations avec les pays en voie de développement et, en premier lieu, avec ceux de ces pays qui lui sont associés et dont les intérêts doivent être préservés.*

*Ici encore je me réjouis que notre Association, fondée sur le dialogue paritaire des partenaires, nous offre le cadre et l'ambiance les plus favorables à une réflexion commune sur les meilleures solutions à ces problèmes.*

*En définitive, l'Association pour moi, comme pour tous ceux - dont vous devez être - qui la comprennent vraiment, c'est beaucoup plus et mieux que l'aide au développement, c'est la vraie coopération au service de pays et d'hommes libres, c'est le moyen de trouver ensemble ce qu'il faut faire ensemble pour ces pays et pour ces hommes.*



Jean-François DENIAU.

## Réflexions sur la formation

La formation de l'homme est la résultante de la transmission d'un message. Ce message est lui-même la somme des connaissances acquises par un grand nombre d'individus ayant eux-mêmes reçu ce message antérieurement, et auquel s'ajoute l'expérience de chacun et le résultat de recherches et d'études.

La formation n'est donc pas un bien personnel. C'est le capital d'un héritage qui doit être fructifié et transmis.

Autant pour le fructifier que pour le transmettre il est nécessaire que l'acquisition des connaissances ne se limite pas à la période de l'adolescence; elle doit se poursuivre depuis le berceau jusqu'à la fin de la vie active.

Quels sont donc les transmetteurs du message? La formation commençant au berceau, les parents - et principalement la mère - sont les premiers transmetteurs. Ils sont aussi les meilleurs puisque la première formation qu'ils vont donner s'adresse à l'enfant, pâte malléable dont le besoin essentiel est de se fixer dans un cadre ou milieu naturel. C'est ensuite l'entourage familial, un peu plus tard l'environnement ou la cité, c'est enfin l'école et l'université ou l'atelier. Ainsi s'achève la première phase de la formation. Elle est entièrement réceptive. Mais déjà la confrontation des idées émises dans le milieu familial et extrafamilial permet à l'adolescent de comparer et, en fonction de son caractère propre, de commencer son auto-formation.

Cette première phase représentait en fait la seule formation réelle de l'individu jusqu'au XXème siècle. Après l'adolescence, seule l'auto-formation permettait un certain élargissement des connaissances. Encore faut-il préciser qu'une élite seulement avait droit à cette formation, la masse devant se contenter de la première ébauche familiale et d'environnement pour passer trop jeune à l'auto-formation. Plus grave encore, cette élite était une élite de naissance, c'est-à-dire issue d'une classe possédante et non pas une élite de valeur.

La conséquence de cette formation incomplète était un asservissement de l'homme utilisé au niveau d'une machine et non pas d'un cerveau.

Le XXème siècle va bouleverser tout ce concept. La formation n'est plus limitée à l'élite; elle s'adresse à la masse. L'auto-formation se poursuit en parallèle avec la formation pédagogique sous forme de formation complémentaire ou recyclage. C'est la nouvelle phase, c'est l'épanouissement de l'homme, c'est la machine qui remplace la manutention, c'est le cerveau qui succède aux bras.

Cette révolution, due avant tout à la progression extraordinairement rapide de la technique moderne, nécessite une adaptation qui est loin d'être trouvée aujourd'hui. Elle est à l'origine des secousses que subit la jeunesse, principalement européenne, qu'elle soit occidentale ou orientale.

En effet, le passage d'une formation d'élite à une formation de masse a nécessité et nécessite encore la multiplication vertigineuse de centres d'éducation, l'accroissement du nombre d'enseignants et a fait naître parmi les enseignés une concurrence à l'obtention des postes de choix, consécration des études. Or, plusieurs phénomènes contradictoires sont venus contrecarrer cet engrenage nécessaire.

L'élargissement et l'accroissement du nombre des centres d'éducation a bouleversé l'équilibre des budgets nationaux. Ce qui revient à dire que l'accroissement du niveau intellectuel de la population, représentant cependant un investissement positif et bénéfique pour un Etat, devient pour lui une charge de plus en plus lourde et parfois insupportable.

La demande de plus en plus grande d'enseignants a eu pour conséquence la disparition du maître considéré comme valeur absolue, du maître incontesté planant à un niveau supérieur et parlant « ex cathedra », pour en faire heureusement une valeur comparable et un homme poursuivant sa formation, sur un plan supérieur sans doute, mais au même titre que ses élèves. Il n'est plus un maître et seulement un enseignant, mais sa comparabilité l'a rendu contestable, ceci d'autant plus que le besoin du grand nombre a affaibli le niveau moyen. Autrement dit, plus le niveau des connaissances nécessaires devient élevé, plus le niveau des enseignants risque de diminuer.

Enfin, la généralisation de la formation devrait permettre une meilleure sélection des valeurs réelles et, par là, une amélioration de la productivité. Cependant, une liberté absolue laissée aux adolescents dans leur choix d'études au niveau supérieur, draine souvent un grand nombre vers des disciplines dont les débouchés ne sont pas en proportion avec la masse des candidats.

Ce phénomène mérite qu'on s'y arrête.

Il est absolument normal qu'un adolescent, bachelier, ait la liberté de choisir l'orientation des études qu'il souhaite entreprendre en fonction de ses goûts et de ses aptitudes. Par contre, faut-il encore que l'orientation choisie corresponde à des possibilités d'activités professionnelles futures. Les études et le diplôme qui les sanctionnent ne sont pas une fin en soi, mais un moyen d'accès à une vie professionnelle de niveau élevé. Il serait lamentable de consacrer des années inutiles d'études ardues et onéreuses sans qu'aucun débouché ne puisse en résulter. Or, c'est à cela qu'on en est arrivé aujourd'hui et la conséquence de cette situation provoque l'angoisse des jeunes et leur immense déception au moment où ils veulent se placer sur le marché du travail.

Il y a donc une contradiction formelle entre le besoin croissant d'éléments qualifiés pour répondre à la progression technique du siècle, et la débauche d'efforts intellectuels inutiles puisque mal orientés. Les raisons de cette situation sont multiples.

Il est possible d'y voir une suite du passé, c'est-à-dire l'époque de la formation d'une élite insuffisante pour remplir toutes les possibilités et pour qui il suffisait de posséder un certain nombre de connaissances pour trouver des débouchés dans un marché de travail sans concurrence. De là, le concept du diplôme pour le diplôme et non pas du diplôme pour le besoin.

Il faut attacher plus d'importance cependant à l'analyse psychologique du bachelier pour trouver la raison fondamentale de cette situation. Un bachelier est un être qui n'a connu encore la vie que sous la forme d'études. Depuis l'âge de cinq ans son milieu c'est l'école, et la famille est, elle aussi, un centre de formation. La vie professionnelle est pour lui l'apanage des adultes. C'est une vie qu'il ne connaît pas, mieux encore, qui ne le regarde pas. Son raisonnement n'a pas atteint sa maturité et son jugement reste incomplet parce que certaines données lui manquent. C'est alors qu'il lui est demandé de prendre l'option qui va conditionner toute sa vie. Il n'a pas les moyens d'appréciation. Il entre à l'université comme à l'apothéose et à la finalité de sa vie d'études. Le diplôme est son but final. Son orientation se fera par conséquent en fonction d'un goût ou d'un sentiment. Elle se fera aussi en fonction d'une facilité. De la limitation de ces seules optiques découleront inévitablement des orientations massives vers quelques disciplines bien déterminées.

Le résultat de cet engouement massif pour certains secteurs est catastrophiques :

C'est un excès de sévérité dans la sélection, parce que le nombre de candidats est trop élevé et malgré cela, parmi les élus du diplôme, l'impossibilité pour beaucoup de trouver des emplois ou de se défendre dans leur carrière. La loi de l'offre et de la demande joue contre eux. Par contre, c'est aussi un tel manque de candidats là où les besoins sont immenses que l'impossibilité de sélection diminue la valeur du niveau ou laisse vacants des postes nécessaires.

Pour les cadres moyens et inférieurs les différents aspects de l'orientation professionnelle ont permis de corriger, en fonction des besoins, des choix faits selon le goût ou une croyance à l'aptitude. Pour les candidats aux cadres supérieurs, cette orientation vient trop tard, les études étant terminées.

Le seul remède possible à cette situation, qui s'aggrave de jour en jour, est de maintenir la liberté de l'option à l'étudiant, mais en lui donnant les éléments qui lui manquent pour apprécier ses chances. Ces éléments sont :

- 1) le lien indissoluble entre l'étude et la fonction;
- 2) le pourcentage des besoins pour chacune des fonctions.

Le lien entre l'étude et la fonction, la raison des études comme moyen et non pas comme but ne sont pas suffisamment développés, expliqués, étudiés durant les années scolaires. C'est l'éducation civique qui fait encore défaut.

Cependant, même une éducation civique fortement développée, ne sera pas suffisante pour modifier entièrement la psychologie estudiantine. Il faut, en outre, que l'accès aux différentes disciplines universitaires soit proportionnel aux besoins. Pour cela, quel que soit le nombre de candidats à la formation universitaire, tous doivent y être admis selon une répartition interdisciplinaire conforme aux pourcentages des besoins d'une nation. Si chaque année, par exemple, les besoins d'un Etat correspondent dans le marché du travail pour le secteur polytechnique à 20 % des besoins généraux, l'admission à la polytechnique doit être ouverte à 20 % des candidats universitaires. Seuls des concours d'entrée dans toutes les disciplines alerteront les candidats sur leurs chances de réussite et, par conséquent, d'accès à la vie professionnelle parce qu'à l'entrée à l'université, le pourcentage des admis sera conforme au pourcentage des besoins. Mais il faut le répéter, le nombre total pour l'ensemble des disciplines doit correspondre au nombre des candidats. De ce fait, l'étudiant peut prendre conscience, au moment de l'option, des risques qu'il court par son entrée à l'université, qui seront les mêmes que ceux qu'il rencontrera le jour où il se placera sur le marché du travail.

Ainsi, la proportion des cadres supérieurs sera conforme à la vie de la nation et les déchets inévitables dans le cours des études seront récupérés toujours en fonction des besoins au niveau des cadres moyens. La concurrence jouera sans doute, mais elle sera saine parce qu'elle se fera en fonction des valeurs et des niveaux de connaissances et non pas en fonction d'un excès de candidats. Dans d'autres cas, elle ne sera pas absente par manque de candidats.

La formation de base, antérieure à la vie professionnelle, ne représente que la première étape. Malgré l'élargissement à la masse, elle ne permet pas de découvrir tout le potentiel des valeurs. Certains individus ont une adolescence difficile dont l'épanouissement peut être freiné par des facteurs physiques, psychologiques, caractériels, sociaux, etc. L'entrée dans la vie active ne peut donc pas être le point définitif de sélection. La chance de développement de chacun doit pouvoir continuer. C'est la formation des adultes qui permettra de récupérer les valeurs encore inconnues et tardives. Elle apportera aux autres le complément indispensable qu'une formation purement théorique ne peut leur apporter. Elle permettra aussi de retremper les cadres supérieurs dans des connaissances théoriques qui auraient tendance à s'estomper avec le temps et les maintenir au courant de l'évolution et des progrès de la science. Cette formation des adultes s'adresse donc à l'ensemble des hommes et non pas à certains.

La place de l'information y est très importante. La multiplicité des moyens d'information tels que journaux, revues, radio, télévision, est d'un apport considérable. Mais il ne faut pas se leurrer sur les inconvénients d'une information seule. Elle peut être une source de superficialité des connaissances et d'interprétations erronées.

L'information est un bien complémentaire. Elle ne peut en aucun cas remplacer la formation.

\* \* \*

Le message a été transmis depuis que les hommes ont habité le monde. Il est universel parce qu'il est dans l'instinct le plus profond de l'homme, celui de transmettre un héritage à ceux qui lui succèdent.

L'indépendance des Etats africains leur a fait prendre conscience de l'urgence du développement rapide de la formation, condition « sine qua non » du développement général.

Les conditions dans lesquelles la formation se développe en Afrique sont encore relativement précaires - éloignement et moyens de communication insuffisants entre autres -. Il est possible par conséquent de considérer que malgré leur volonté d'élargir la formation à l'ensemble des populations, les Etats africains se trouvent encore placés au stade de la formation d'élites. L'industrialisation, au fur et à mesure de son extension, représentera un élément moteur de la formation élargie.

Un jour viendra, probablement plus vite qu'on ne le croit généralement, où cette vocation de tout homme de développer ses connaissances atteindra son plein épanouissement. Ce jour-là, les gouvernements africains se trouveront confrontés avec la même révolution que celle que connaissent les pays industrialisés, ils devront y faire face en prenant soin de ne pas commettre les erreurs qui ont été faites ailleurs et qui sont dues en grande partie au manque de préparation et de prévoyance à cette transformation. L'Afrique, plus que quiconque, doit former pour ses besoins et non pas former pour former. C'est un luxe qui ne lui est pas permis comme il n'est du reste permis à personne.

Les disciplines universitaires ou techniques sont des canaux qui doivent être conçus en fonction du trafic économique et non pas d'un trafic inutile. L'accès à ces canaux doit donc s'admettre pour le besoin et le bonheur des nations dans leur ensemble et non pas pour des satisfactions individuelles.

Mais cela ne suffit pas. Plus l'éducation et la formation se développent dans la masse, plus il est nécessaire de respecter les règles fondamentales dont la première et la plus importante est de placer la base de cette formation dans un cadre solide qui en fera son équilibre. Ce cadre c'est le milieu propre de l'individu, sa famille, sa région, son pays. Autant il est nécessaire qu'un homme ayant atteint sa maturité confronte sa formation, ses connaissances, sa façon de vivre avec celles des autres, c'est-à-dire du monde en général, autant il lui est indispensable de passer la période de réceptivité ou la première phase de sa formation dans son milieu natal. C'est l'ensemble des racines qui donnent un arbre vigoureux. La formation des africains est en Afrique, à de rares exceptions près. L'épanouissement de celle-ci peut se faire à travers le monde.

\* \* \*

Toutes ces considérations n'ont pas pour but d'établir des règles ou de vouloir donner des leçons. Elles n'ont comme seule ambition que d'apporter une modeste contribution à la recherche de solutions à un des problèmes qui agitent le plus profondément le monde actuel.

## **Dynamique de l'information dans les E.A.M.A.**

L'ampleur et la complexité du sujet ne permet pas, ici, d'aborder tous ses aspects. Pour des raisons que vous devinez, ces présentes réflexions sont axées essentiellement sur l'Information Educative, facteur de développement.

Le tam-tam résonnait de village en village pour l'annonce d'un événement, révélation d'un fait jusqu'alors inconnu, renseignement sur l'actualité et sur la décision du chef.

Instrument de transmission des nouvelles par excellence, en Afrique, comme les Indiens de l'Amérique envoyaient leur message par le feu, plusieurs tribus apprenaient ce qui se passait de l'autre côté.

Il n'est donc pas osé de dire que l'invention du fameux télégraphe électrique par le physicien américain Samuel Morse et de l'alphabet qui porte son nom, n'était pas, pour l'Afrique noire, une idée nouvelle mais plutôt une technique moderne.

Il y a eu changement de nature mais pas de fait.

Notons encore que la Société africaine n'avait pas une structure rigide dans le domaine des communications. Avant de prendre toute décision d'importance, les rois-chefs consultaient d'abord les anciens. Les anciens, à leur tour, consultaient

les membres de leurs clans. Cette information pyramidale a nécessité la mise en place d'un réseau de diffusion adapté aux besoins de l'opinion publique.

L'enseignement des « choses » de la vie, strictement oral dans un monde où tout est intercommunication de sons, où tout est perceptif, l'écriture viendra bouleverser toutes les données des interprétations. Sous la pression des événements historiques et grâce au développement des relations humaines, il a été possible, depuis plusieurs dizaines d'années, de lire les textes d'un Félix Eboué, d'un Blaise Diagne ou d'un Mamadou Konaté.

Aujourd'hui, le tam-tam fait place aux différents instruments modernes de diffusion des nouvelles, à savoir la radio, l'imprimé, le cinéma, la télévision. Grâce à ceux-ci, pour la première fois, l'Africain ou le Malgache moyen est entré en contact direct avec le monde extérieur et ce, à une échelle relativement grande. En ce siècle de la grande révolution industrielle, l'information est devenue, entre autres, l'actualisation et la diffusion de l'ensemble des valeurs, plus exactement des connaissances acquises au fil de l'expérience en fonction desquelles s'élaborent les phases successives de l'assimilation à la création.

Élément véhiculaire de l'organisation de l'opinion publique, l'on constate que, dans certains

pays, l'information est devenue source de formation, c'est-à-dire qu'elle est recherche de méthodes qui favorisent les communications des réalités fonctionnelles endogènes et exogènes de la société — des sociétés — pour permettre aux hommes d'acquérir cette faculté d'utiliser rationnellement les outils à saisir le monde.

Instrument efficace et puissant de mobilisation des masses, l'information a pris un élan considérable en Afrique et à Madagascar. Quatre-vingt-dix pour cent des populations africaines et malgache appartiennent au secteur rural. Il est donc essentiel de définir ce qu'il faut faire pour obtenir la participation — absente, il faut le dire, dans certaines circonstances — des masses à tant de programmes pour le développement. Cette participation des masses doit permettre au monde rural et aux secteurs d'adopter, dans la pratique, des actions nouvelles, d'innover certaine méthode qui ne réponde plus aux exigences modernes.

Mobiliser et former la population pour et dans le développement par la magie des ondes et la puissance des images, compte tenu de l'insuffisance des moyens d'infrastructures adéquates, tel est l'objectif de tout premier plan des gouvernants africains et malgache. Partout, l'on parle, à propos de l'exécution d'un programme, du besoin de participation de la population. Partout, aussi, l'on constate que même si dans un certain secteur, les biens de production matériels sont raisonnables, il manque un facteur humain essentiel. Ce facteur humain, c'est une campagne d'information et de soutien réfléchi, dynamique et bien adaptée.

La radio dans les foyers a contribué à créer dans la population un climat favorable au changement. Ce moyen de communication, qui joue le premier rôle en matière d'information, stimule grandement le sens de la « participation ». L'on comprend dès lors pourquoi, dans ces pays, la radio, le cinéma, l'imprimé et la télévision ont une fonction toute particulière, annexée, mieux intégrée aux processus de développement. L'information, dans ces pays, en prenant ce qui est valable et utile des pays industrialisés, doit, par

des étapes mesurées dans le temps et dans l'espace, se synchroniser avec les étapes de mise en œuvre d'un projet déterminé. L'information doit alors, par une programmation structurelle conforme aux vœux de la masse, familiariser les paysans avec les variétés à rendement élevé, les méthodes culturales perfectionnées, aider les mères à mieux nourrir leurs familles, alphabétiser les adultes et inciter la jeunesse à œuvrer pour le développement. Il faudra, pour ce faire, que, dès à présent, les esprits soient formés dans ce sens.

Pour ces pays et tous ceux qui sont en voie de développement, l'information a une autre mission, assez éloignée de celle de l'Occident, qui est celle de favoriser la création d'attitudes constructives en faisant comprendre, saisir à l'opinion publique les options fondamentales qui conditionnent ce qu'une nation est disposée à affecter à l'effort de développement. Sensibilisée aux problèmes qui se posent ou qui vont se poser, associée de quelque manière à l'effort fait pour promouvoir ce développement, aucune population ne peut rester inactive.

Mais quelle est la voie suivie par les PVD, particulièrement les pays africains et malgache ?

Les pays africains et malgache disposent de moyens modernes d'information. Ces moyens ont tout d'abord pour fonction de recueillir les expressions diverses de nos préoccupations quotidiennes qui surgissent de par le monde pour ensuite les diffuser largement sur les masses; de ce souci d'informer, l'on constate, avec une certaine appréhension, à travers les écrits et les journaux radio-télévisés, une série de contradictions ambiguës quant à l'obéissance à ce plan d'ensemble, à ce processus de concertation, appelé la participation, et du principe directeur perméable à la mobilité technologique, voire au développement de la pensée moderne.

Instrument d'une politique nationale, certains de ces gouvernants, désireux certainement d'accélérer les progrès de leur pays, ont parfois été tentés, suivant des conseils bien intentionnés mais dépourvus d'orientation, d'employer des méthodes

de prestige non génératrices de profits. Ils ont suivi un circuit incompatible avec la démocratie de la participation des masses vers une véritable communication. La presse (parlée et écrite) est sous l'administration des autorités publiques. Ainsi, semble-t-il, veut-on par cette tutelle éviter que la presse ne tombe dans les vieilles ornières. Ainsi, on voudrait que sa fonction stimulatrice permette aux masses de résister à la fois aux dogmes anachroniques, aux slogans teintés d'une certaine ostentation individualiste, à l'attrait des doctrines stéréotypées et aux mirages de quelques solutions de facilité inadaptées.

Telle est la crainte de certaines autorités des PVD. Cette crainte peut-elle se justifier ?

Oui... mais...

La renaissance et la formulation des vrais problèmes ne sont pas toujours claires. Le désir d'imiter le mode de vie et de divertissement des pays industrialisés trouble le sens des priorités à telle enseigne que les populations seront plus pressées d'édifier des salles de fête que de s'assurer des réseaux routiers d'importance vitale. Après quelques années d'expérience, on a pu constater que la faiblesse de l'exécution d'un programme d'ensemble est due au manque de coordination entre les services, aux structures logistiques insuffisantes et à l'incompréhension des services extérieurs. Ce qui veut dire, entre autres, qu'il fallait chercher la cause dans cette absence complète d'information adaptée et planifiée. Si cette faiblesse de remodelage des masses résulte des insuffisances mêmes de l'information, il est cependant essentiel de noter qu'elle résulte aussi de ce manque d'attitude critique — critique constructive — qui est le propre de la connaissance contemporaine.

Certes, l'information est délicate. Elle mérite, de surcroît, que l'on essaie d'écartier les effets négatifs du conservatisme qui caractérise les difficultés auxquelles se heurte ce désir de pénétrer profondément dans les sociétés. Elle est d'autant plus délicate qu'à l'heure où la connaissance devient une production périssable, l'information,

au lieu de préserver jalousement les flux inconsistants de la culture artificielle, doit émerger sur un processus de vulgarisation, de transformation, de remodelage de cette dite production, je veux dire la connaissance pour la rendre accessible aux besoins des hommes tout en sauvegardant leur culture et leur originalité. C'est cela, la « nouvelle culture », mieux, l'accumulation du savoir progressif. Grâce à l'expérience ainsi acquise, l'information de par les sociétés doit servir de base au renouvellement des conditions de vie de notre propre existence. A ce titre, elle joue un rôle prépondérant en ce sens qu'elle est modification ou adaptabilité d'une série de variables — les ressorts des communications — interdépendants qui contribue au développement parce que genèse de l'esprit.

Voilà pourquoi il est déterminant de tracer un ordre de priorité dans les actions à entreprendre pour former l'opinion publique — et non l'intoxiquer de propagandes ou publicités désuètes — et alors déterminer une stratégie qui définirait le sens et la portée de celui-ci.

Tout d'abord, il y a d'importantes recherches méthodologiques, pédagogiques et opérationnelles à faire sur l'opinion publique tout en prenant conscience de la portée psychologique de n'importe quelle nouvelle en circulation. Sans aucun doute, les changements apportés aux méthodes traditionnelles, les nouvelles institutions et les nouveaux concepts ne seront, bien entendu, acceptés que dans la mesure où ils reflètent les besoins réels de la population.

Dans les pays techniquement avancés, la connaissance est devenue, rappelons-le, une production qui suit, si l'on peut se permettre cette expression, les tendances ascensionnelles des cours. Elle est en proie à des convulsions provoquées par des stimuli rationnels et encore fonctionnels du progrès; plus exactement de la modernité.

Les pays africains et malgache peuvent-ils prétendre à une bonne exécution de leur programme d'expansion sans l'utilisation optimale des techniques reçues du monde industriel ?

Peuvent-ils atteindre les objectifs cohérents qu'ils se sont fixés comme but sans appliquer pleinement cette notion de la participation des masses par les moyens opérationnels dont ils disposent ?

Dans ce monde en constante gestation, n'est-il point nécessaire qu'ils révisent périodiquement leurs structures, analysent leurs méthodes d'information actuellement utilisées pour les rendre moins « académiques », plus adaptables aux courants divers, plus concordantes à la vision réelle de leur situation socio-économique ?

La majeure partie des échecs ou des retards de programme souffre souvent d'un manque d'information. Ce qui veut dire que les populations africaines et malgache ressentent plus que toute autre le besoin de « connaître » et de se situer. C'est là la condition préalable à l'action. C'est un point qui paraît clair et qui a pourtant rarement été pris en considération.

Les pays industrialisés ont édifié une information qui possède son organisation, sa déontologie, sa pratique. Par la force des courants souvent mercantiles : structures financières, industrielles et commerciales, l'information occidentale a dépassé l'aspect « service public » pour ne voir en définitive qu'une source de profit.

Il n'en est pas de même pour les PVD. La fonction de l'Information est toute autre. Le besoin en information dans ces pays dépasse de loin ceux de l'Occident. Ces besoins sont aujourd'hui une œuvre de construction nationale, devant absorber toutes les forces vives, et nécessitent par là une concentration de toutes les possibilités. Si l'information est une technique et que, à ce titre, elle peut être réadaptée telle quelle par ces pays en voie de développement, elle traduit également la conception qu'un peuple se fait du monde et la manière dont il participe dans cette évolution mondiale. Maintenant, l'on a compris que ce point est partie intégrante, voire fondamentale, du développement.

## Les Educateurs

Dans de tels pays où l'information est synonyme de formation, le professionnel de l'information est investi d'une mission éducatrice et formatrice, d'une véritable mission supplétive qui n'est pas douteuse, ni dans l'ordre des faits, ni dans l'ordre des commentaires. Il s'agit là, on le comprend aisément, d'une tâche nationale, d'une tâche de conscience nationale qui ne s'exerce que dans le cadre d'une collaboration sincère avec les institutions en place disposant son statut. Agent d'un secteur public, il est de la nature des choses qu'un tel statut soit moins « libéral » que celui de son confrère occidental. Les tâches communautaires qui l'attendent sont urgentes et immenses. Tout est à faire, et l'instrument, et le lecteur, et le public, et l'Etat qui doit lui servir de support. La vérité et son objectivité ne pourront lui faire défaut, sans doute, mais elles lui seront propres, inscrites dans un cadre spécifique, centrées sur ses intérêts supérieurs, situées dans un monde qu'il a pour mission de faire connaître. Seul le professionnel de l'information autochtone sera, dans cette perspective, capable « d'informer » d'une manière féconde son propre public, lui seul découvrira les thèmes qui l'enthousiasment et lui parleront, lui seul saura sans doute lui dire les vérités nécessaires, son rôle consistera à hâter, dans son pays, le processus de maturation par des interventions intelligentes, après avoir procédé aux études préalables.

Mais on peut se demander si, dans la sphère d'objectivité propre à la nouvelle communauté, une indépendance de l'information vis-à-vis du nouvel Etat n'apparaît pas souhaitable et nécessaire, sans, bien entendu, que cette indépendance n'aille jamais jusqu'à trahir la mission nationale. Il est évident que la réalisation de tâches d'information par les autochtones est loin de résoudre le problème. Il reste l'adaptation de la technique étrangère, d'une part, et la fabrication et la production de l'information par les autochtones, d'autre part.

Il est temps que soit élaborée une solution qui tienne compte à la fois des conditions des pays neufs et des exigences de l'objectivité. Cette solu-

PAYS	P R E S S E			R A D I O		
	Journaux quotidiens	Tirage quotidien	Exempl. pour 100 hab.	Emetteurs	Récepteurs	Récepteurs pour 100 hab.
<b>Cameroun . . . .</b>	2	15.600	0,3	9	200.000	4
<b>Congo-B. . . . .</b>	3*	1.100	0,1	12	11.000	1,4
<b>Côte-d'Ivoire . .</b>	1	20.000	0,59	6	55.000	1,7
<b>Dahomey . . . . .</b>	2	3.000	0,1	4	35.000	1,6
<b>Gabon . . . . .</b>	1	500	0,1	3	25.000	5,5
<b>Ghana . . . . .</b>	4	224.000	3,2	7	108.000	2,2
<b>Kenya . . . . .</b>	6	103.370	0,2	32	60.096	0,7
<b>Libéria . . . . .</b>	1	2.000	0,2	9	100.000	7,8
<b>Nigeria . . . . .</b>	23	289.000**	0,8**	27	405.000***	1,2
<b>Sénégal . . . . .</b>	1	21.000	0,6	8	125.000	4,8
<b>Tanzanie**** . . .</b>	7	32.000	0,3	9	41.000***	0,4

\* En 1959.

\*\* Pour vingt quotidiens seulement.

\*\*\* Nombre de redevances perçues.

\*\*\*\* Tanganyika et Zanzibar.

Etabli à partir de « l'information à travers le monde : presse, radio, télévision, film » - Paris UNESCO 1966.

Les chiffres indiqués correspondent aux années 1960-1962. Il n'existait pas de télévision à l'époque.

tion est urgente. S'il est vrai que l'information est l'un des premiers services de l'Etat et, à ce titre, est partie intégrante de la constitution d'un Etat moderne, il est essentiel que, pour réussir, l'information puisse disposer non seulement d'un personnel professionnel de valeur et de sources d'information de premier ordre, mais également des meilleurs moyens possibles de transmission. En effet, l'on constate amèrement que les télécommunications avec le monde extérieur sont plus développées que les télécommunications intérieures, c'est-à-dire entre Africains et Malgaches. Il est, par exemple, plus rapide souvent de passer par un centre européen pour être en conversation avec certaines villes africaines ou malgache. avec certaines villes africaines ou malgaches. nationaux est rare sinon inexistante; les liaisons « telex », moyen hautement efficace de transmission des messages de presse par raccordement temporaire de téléimprimeurs, sont quasi inexistantes. Résoudre ce problème, c'est à cette tâche que s'est attelée l'Union internationale des Télécommunications (ONU). Il y a aussi, fait non moins important, surabondance d'agences de presse européennes et américaines. Celles-ci transmettent en Afrique les informations vues sous des angles différents. Ces services extra-africains sont naturellement indispensables jusqu'à un certain point. En quête du sensationnel, certaines de ces agences diffusent que très peu de nouvelles sur les actualités régionales, tout en les édulcorant à leur convenance. Certains Etats prennent des mesures restrictives, souvent exagérées, à l'encontre de ces dites agences, sans pour autant échapper à ces manœuvres détournées.

Il est souhaitable de voir prendre place dans les informations nationales l'idée d'une communauté africaine et malgache. Car, seule l'information est capable de sensibiliser les peuples sur ce que l'on conçoit d'une Afrique unie et prospère. Dans ce monde en ébullition, les responsabilités d'un pays ne s'arrêtent pas aux frontières nationales. Il faudra désormais donner aux efforts d'autres dimensions. Que les Africains et les Malgaches soient d'accord avec tout ce que cette insertion implique et ils devront être conscients que l'interdépen-

dance croissante des peuples est un fait du progrès des sciences et des techniques, mais surtout de la nature des hommes. C'est aux hommes de décider s'ils veulent adapter leurs modes de penser et leur comportement à cette mutation graduelle qui s'opère au niveau de la planète. Il est urgent et manifestement indispensable de réorienter les politiques et les programmes de l'Information en vue de parvenir à un tel équilibre.

Alors les facteurs structureaux de leurs méthodes d'information, mieux l'efficacité pratique des programmes revus et repensés en fonction de l'ensemble des influences sociales nécessaires à la réalisation d'un choix pourrait être efficiente sur les aptitudes des hommes à répondre à ce que l'on attend d'eux, à ce que l'on suppose d'eux, c'est-à-dire la capacité de maîtriser la fuite hors du réel pour s'intégrer dans le processus du développement national.

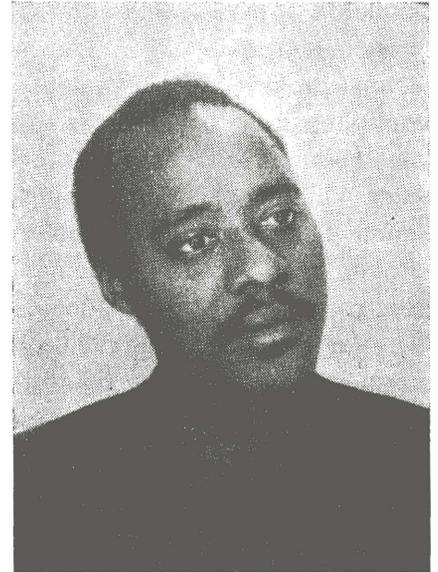
Il est temps de prendre conscience que tout domaine socio-culturel, quelle que soit sa rigidité, est agressé par des données extérieures. De cette agressivité, ils doivent, en tenant compte de leurs contextes psychologiques, sociologiques et enfin économiques, nécessairement réviser leurs idées partant leurs méthodes et leur conception de la diffusion du langage moderne, lequel empreint d'un sceau, plus exactement de leur personnalité propre, répond à une véritable Information Educative.

A l'heure où l'Afrique et Madagascar s'ouvrent à l'ère des communications — image et son — par satellite, à l'heure où il leur est possible de progresser plus sûrement, ces pays — africains et malgache — doivent chercher dans l'unité objective et créatrice du champ du possible à assouplir et à élever le niveau de leurs programmes pour les rendre plus conformes à leur situation, à notre époque, par le cheminement de la réflexion à l'action, de l'essence à l'existence, du discontinu au continu, seule voix capable de fournir les bases fondamentales pour l'épanouissement de l'homme.

Niaky BARRY.

## Problèmes des cadres en Afrique

**« Le sous-enseignement constitue un aspect particulier du sous-développement et la progression du savoir se heurte tant à l'importance réduite de la couche instruite de la population dans laquelle les maîtres seraient susceptibles d'être recrutés qu'à l'impossibilité de faire venir des maîtres en qualité suffisante. »**



Un des aspects du sous-développement en Afrique est le sous-enseignement. Ce phénomène existait bien avant l'indépendance de nos Etats et pouvait s'expliquer par plusieurs raisons; notamment, le fait colonial. En effet, dans plusieurs pays africains, l'enseignement était le monopole de l'Eglise Catholique. Il n'existait pratiquement pas d'enseignement de l'Etat.

Au lendemain de l'Indépendance, un problème allait se poser immédiatement, celui des cadres devant assurer la relève. En effet, lorsqu'à la veille des indépendances respectives, on parlait de l'Africanisation des cadres tout le monde reconnaissait l'importance du problème. Au cours de ce petit article, je tâcherai de dégager ce problème tel qu'il s'est posé et se pose encore de façon générale.

### I. LA CARENCE DES CADRES

Plusieurs raisons expliquent la pénurie des cadres autochtones avant et

après l'indépendance de l'Afrique. Il y en a trois qui peuvent retenir votre attention :

1) Le monopole de l'enseignement confessionnel : les Eglises catholique et protestante. Là où elles s'étaient installées, elles se préoccupaient surtout de l'évangélisation du plus grand nombre possible, peu importe le niveau de connaissance dispensé. Elles ne construisaient d'écoles que là où le nombre de convertis était élevé.

L'autre raison qui explique la carence des cadres est :

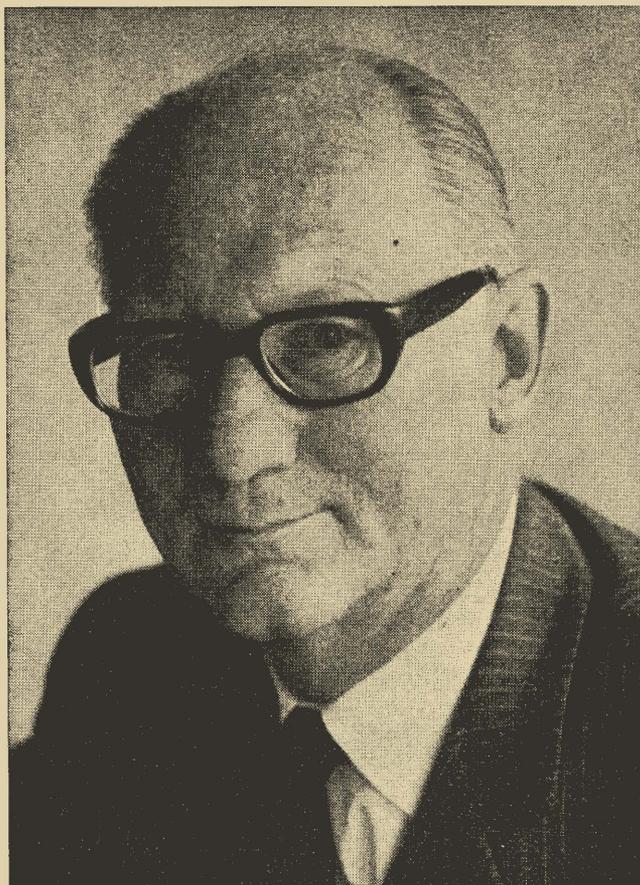
2) L'absence de motivation chez les jeunes Africains. Nés de parents illettrés, les enfants africains sont dépourvus des formes de l'éducation pré-scolaire dont bénéficient les enfants dans les sociétés développées. Ce fait très peu étudié par les sociologues qui s'intéressent aux sociétés africaines, constitue un aspect non négligeable du sous-développement dans nos pays en particulier dans le domaine du rendement scolaire. Tout

le monde sait que les retards scolaires, l'abandon de l'Ecole et le choix de la carrière sont considérablement influencés par le milieu familial. A cela s'ajoute le problème de l'orientation des élèves. Dans tous ces pays, qui ont connu la domination coloniale, cette association malheureuse entre l'**instruction** et le **métier propre** est encore plus accentuée. A cause des administrateurs coloniaux qui occupaient des postes qui n'étaient généralement pas ouverts à la population indigène, celle-ci s'imaginait encore que ces métiers sont plus propres que les autres. Cela est dû à une mauvaise orientation des élèves dès le début de l'enseignement moyen.

### II. LA FORMATION DES CADRES

Les cadres comportent des professeurs, des mécaniciens, des contre-maîtres de l'industrie, des employés de bureaux...

voir suite page 17.



## Dr Hans Broder KROHN

Directeur Général de la Direction Générale  
de l'Aide au Développement de la C.C.E.

Dr Hans-Broder Krohn, né le 9 juillet 1915, à Bredstedt (Krs. Husum), est issu d'une famille d'agriculteurs de la côte ouest du Schleswig-Holstein. La guerre terminée, il a passé cinq années dans la vie pratique agricole en Schleswig-Holstein avant d'entreprendre des études en économie agricole et en sciences économiques, à Göttingen. Assistant scientifique à l'Institut pour l'étude du Marché agricole de cette université, il s'est particulièrement occupé de l'étude des tendances de l'évolution à long terme sur les marchés agricoles.

Dr Krohn a exercé ensuite diverses fonctions concernant les problèmes de l'agriculture dans plusieurs organisations internationales, parmi celles-ci, la F.A.O. et l'O.E.C.E., où il a eu à étudier les problèmes relatifs à l'économie agricole et à la politique agricole internationales.

En qualité d'attaché personnel auprès de l'ancien ministre de l'Agriculture, M. Heinrich Lübke, il a participé aux travaux préparatoires à la mise en œuvre de la politique

agricole commune dans la Communauté Economique Européenne, dans le cadre de la conférence agricole des pays membres, à Stresa, en Italie.

Depuis 1958, il collabore étroitement, avec Monsieur le Vice-Président Mansholt, à l'élaboration et au développement de la politique agricole commune.

En 1962, il a pris les fonctions de directeur général adjoint de la Direction générale de l'Agriculture de la Commission des Communautés Européennes. A ce titre, il fut chargé principalement de la gestion du Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole (F.E.O.G.A.) et de la politique des structures agricoles, laquelle recouvre la politique des aides et la politique des prix dans le domaine de l'agriculture.

Depuis le 1er juin 1970, M. Hans-Broder Krohn a été nommé Directeur général de la Direction générale de l'Aide au Développement de la Commission des Communautés Européennes.

**Allocution**  
prononcée par le Dr H.-B. KROHN  
Directeur Général  
de la D.G. Aide au Développement

**Réponse de M. A.-M. DIAO**  
Président de la session de perfectionnement  
des E.A.M.A.

**A l'occasion de la fin de la session  
(février-juillet 1970)**

Messieurs,

Vous venez d'effectuer, dans les différents services de la Direction Générale de l'Aide au Développement, un stage d'information, voire de perfectionnement.

Cinq mois durant, vous avez étudié des dossiers, vous avez discuté avec tel ou tel fonctionnaire, de divers problèmes brûlants qui vous préoccupent. En fait, vous avez appris comment les dossiers présentés par vos pays sont étudiés, analysés en vue d'une action concrète de notre part dans tel ou tel secteur.

J'ai parlé de stage de perfectionnement. Vos gouvernements et nous-mêmes y attachons la plus grande importance car, malgré le fait que ce laps de temps a privé vos services nationaux de votre collaboration, ce stage vous a permis d'acquérir certaines connaissances supplémentaires pour la bonne gestion de vos administrations.

Pour nous, il a été plus que bénéfique. En effet, grâce au dialogue franc et amical qui s'est instauré entre vous et nous au cours de ces derniers mois, vos problèmes, auxquels nous sommes si profondément sensibles, ont été mieux compris. Mais j'oublierais un fait essentiel si je n'évoquais les liens, que j'espère indéfectibles, noués entre stagiaires et fonctionnaires : j'entends les relations humaines. Voyez-vous, Messieurs, votre stage n'est pas à sens unique...

C'est un honneur pour moi d'animer cette équipe passionnée de tout ce qui vous touche de près ou de loin en matière de politique de développement. Une équipe qui cherche à vous comprendre davantage pour mieux saisir vos difficultés.

Votre mission, bien entendu, ne s'arrête pas là. Elle vient de commencer.

Chacun d'entre vous, dans son pays, par ce qu'il a vu et ce qu'il a appris ici et là, doit contribuer, dans un esprit nouveau, à ce que son pays attend de lui. Les préoccupations de l'équipe de la Direction Générale de l'Aide au Développement ne sont pas de tout faire à votre place mais, dans cet effort de lutte pour le développement, de polir avec vous les instruments avec lesquels nous combattons ensemble.

L'Association que nous formons avec vos pays dans le cadre de la Convention de Yaoundé est, à ce titre, digne d'exemple.

Apportez, Messieurs, à votre tâche — notre tâche — tout le dévouement, toute la persévérance, tout le dynamisme dont vous êtes capables.

Je vous souhaite, Messieurs, bonne chance et succès dans vos entreprises.

H.-B. Krohn.

Monsieur le Directeur Général,

L'honneur me revient de répondre au nom de mes collègues, en cette cérémonie qui marque la fin de notre stage, aux paroles si aimables que vous venez de prononcer.

Il y a cinq mois, nous pliant à une certaine discipline administrative, nous quitions nos pays respectifs pour la Belgique, en plein hiver, non sans appréhension.

Ce qui était, au départ, appréhension s'est transformé très vite en intérêt. Si nous avons un regret à formuler aujourd'hui, c'est de devoir quitter cette maison qui nous était devenue familière.

Monsieur le Directeur Général, vous l'avez dit l'autre jour, en vous adressant à Monsieur le Ministre Rochereau « la Direction Générale au Développement est une équipe », permettez-moi d'ajouter, une équipe mobilisée pour la recherche de solutions heureuses pour l'amélioration de nos situations sociales difficiles.

Tout au long de notre séjour, aucun effort n'a été ménagé pour que notre stage soit le plus profitable.

Nous pouvons, aujourd'hui, vous affirmer que nous n'avons pas eu l'impression d'avoir perdu notre temps. En ce siècle de l'Atome et d'Apollo, une période de cinq mois est capitale dans la vie d'un homme surtout d'un homme de pays en voie de développement.

Si, assez souvent, nous avons par trop sollicité tel ou tel fonctionnaire de votre Direction générale, c'était tout simplement pour profiter au maximum — vous me permettrez l'expression — de l'occasion qui nous était offerte d'améliorer nos connaissances.

Je ne saurais vous exprimer combien mes collègues et moi avons apprécié le dynamisme et la clairvoyance des fonctionnaires de la division des colloques et des stages. Sans ces qualités, auxquelles s'ajoute une disponibilité permanente, je ne suis pas sûr que nous aurions obtenu ce résultat positif. Je saisis cette occasion pour remercier tous vos collaborateurs pour la compréhension dont ils ont toujours su faire preuve face à nos nombreuses sollicitations.

Monsieur le Directeur général, Mesdames, Messieurs, demain nous reprendrons le chemin du retour, qui des Antilles néerlandaises, qui d'Afrique, qui des Iles Comores, qui de Madagascar, pour mettre au service de nos administrations, la somme de connaissances acquises au cours de ces cinq mois. Nous emportons avec nous le message de solidarité mais surtout de fraternité que vous destinez à nos pays.

L'Association à laquelle vous et nous sommes si attachés, malgré les vicissitudes que connaît une telle institution, dans les courants internationaux, doit et peut aller de l'avant car elle tient compte des réalités et des aspirations de l'Europe et de l'Afrique.

A. M. Diaio.

## Conseil

### Prorogation de la Convention de Yaoundé

Le Comité d'Association C.E.E. - E.A.M.A. a décidé de proroger les mesures transitoires — expirées le 30 juin dernier — jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle Convention de Yaoundé et au plus tard jusqu'au 31 décembre 1970.

Celles-ci consistent essentiellement dans le maintien en application des principales dispositions de la Convention de Yaoundé de 1963, tant dans le domaine des échanges commerciaux que dans celui de la coopération financière et technique, et dans le domaine institutionnel.

En outre, restent applicables la plupart des annexes de la Convention, ainsi que toutes les décisions arrêtées par le Conseil d'Association en vue de l'application des dispositions de la Convention.

Enfin, il ne sera prise aucune mesure qui serait en contradiction avec l'Accord sur les produits C.E.C.A. du 20 juillet 1963.

La Communauté a également confirmé sa communication faite le 29 mai au Conseil d'Association concernant les mesures transitoires dans le domaine de la coopération financière et technique. Elle a notamment décidé de poursuivre certaines actions prioritaires auxquelles les Etats associés attachent une importance particulière en marquant son accord de principe pour financer pendant l'année scolaire 1970-1971 le programme de bourses à un niveau comparable au niveau actuel, ainsi que le financement du programme de foires et expositions pendant ce deuxième semestre 1970.

La Communauté a en outre informé les Etats associés de la prorogation des mesures concernant la poursuite de l'action de la B.E.I. et l'affectation au F.E.D. des sommes remboursées au titre des prêts à des conditions spéciales par les E.A.M.A.

La Communauté a consulté, au sein du Comité d'Association, les Etats associés sur la mise en œuvre d'un système de préférences généralisées en faveur de produits manufacturés et semi-finis originaires des pays en voie de développement. Le Comité a procédé sur cette importante question à un échange de vues approfondi et fructueux.

Dans sa réponse à une question écrite, la Commission déplore la lenteur des mécanismes parlementaires des Etats membres quant à la ratification de la nouvelle Convention de

Yaoundé, dont la signature remonte au mois de juillet 1969. Jusqu'à présent, des six pays, la France, le Luxembourg et la République Fédérale d'Allemagne seuls ont déposé les instruments de ratification de cette Convention. Parmi les dix-huit pays africains concernés, dix-sept ont terminé les procédures de ratification.

## Commission

### Coopération Régionale entre Etats Africains associés à la Communauté

Une importante réunion s'est tenue à Bruxelles entre trois délégations représentant les Gouvernements de la République du Burundi, de la République Démocratique du Congo et de la République Rwandaise, pour examiner en commun, avec l'assistance de la Commission des Communautés Européennes, les modalités d'une coopération régionale en matière d'énergie électrique de la zone des Grands Lacs intéressant les trois pays.

Ces travaux ont permis d'aboutir à un accord de principe aux termes duquel les trois pays vont coopérer, au sein d'abord d'une société d'études, puis d'une société d'exploitation couvrant la création de nouvelles sources d'énergie et de lignes de transport. Des dispositions à plus court terme concernant les besoins en énergie de la République du Rwanda ont également été adoptées.

A l'issue des travaux techniques avec les services de la Commission, M. Jean-François Deniau, Président du Groupe de l'Aide au Développement, s'est entretenu avec S. Exc. M. Hitayezu, Secrétaire d'Etat au Plan National de Développement pour la République Rwandaise, S. Exc. M. l'Ambassadeur Nzabi pour la République Démocratique du Congo, S. Exc. M. l'Ambassadeur Nzeyimana pour la République du Burundi.

M. Jean-François Deniau a pris acte de l'accord intervenu, accord qui va permettre de donner toute son efficacité à la coopération entre la Communauté Economique Européenne et les trois pays dans le cadre de la Convention d'Association. Il a notamment souligné l'importance de cette forme concrète de coopération régionale qui correspond parfaitement aux orientations voulues par les partenaires dans la seconde Convention de Yaoundé.

M. Jean-François Deniau, Membre de la Commission des Communautés Européennes et Président du Groupe d'Aide au Développement, s'est rendu les 25 et 26 juillet, à Ouagadougou,

pour s'entretenir avec le Général Lamizana, Président de la République de Haute-Volta, état qui assume actuellement la présidence de coordination des dix-huit Etats associés.

Cette visite a permis à M. Deniau d'évoquer la situation et les perspectives de l'Association entre les Etats africains et malgache et la Communauté Economique Européenne et de manifester à l'ensemble des Etats associés l'intérêt que porte la Commission à la vie de l'Association.

M. Jean-François Deniau a reçu, le 22 juillet, une délégation de la République du Tchad sous la conduite de M. Diguimbaye, ministre du Plan et de la Coopération, avec qui il s'est entretenu des problèmes de la production et de la commercialisation du coton ainsi que des perspectives de coopération entre la Communauté Economique Européenne et le Tchad dans le cadre de la nouvelle Convention de Yaoundé.

Ces entretiens ont été suivis d'une réunion de travail à la Direction générale de l'Aide au Développement sous la présidence de M. Krohn, Directeur général.

## Le fonds européen de développement

A la suite de l'avis favorable émis par le Comité du Fonds Européen de Développement (F.E.D.), dans sa quatrième réunion tenue le 7 juillet 1970, la Commission des Communautés Européennes vient de prendre huit nouvelles décisions de financement sur les aides non remboursables du deuxième F.E.D., à la date du 22 juillet 1970.

1) Réparation de la route Hillacondji-Cotonou, en République du Dahomey. Il s'agit d'un financement complémentaire en vue de la réparation de la route Hillacondji-Cotonou, qui a été construite sur financement communautaire et achevée en 1968. Cette route a été gravement endommagée par les inondations dues à des pluies exceptionnelles.

2) Prolongation d'un programme de participation des E.A.M.A. à des foires et expositions organisées dans les Etats membres. Ce programme constitue la prolongation de deux programmes approuvés par la Commission en 1967 et en 1969. Comme par le passé, le but est d'accroître la pénétration des produits des E.A.M.A. sur les marchés des Etats membres.

3) Programme de bourses pour l'année 1970/1971 en faveur des ressortissants des Etats, pays et départements d'outre-mer associés à la Communauté : 4.500 bourses (dont 2.000 pour l'enseignement par correspondance) pourront ainsi être attribuées.

4) Programme de colloques du 16 juillet au 31 décembre 1970. Il s'agit de l'organisation de colloques en vue d'informer les ressortissants des Etats Africains et Malgache associés et non associés ainsi que des pays et départements d'outre-mer des problèmes que pose l'Association C.E.E./E.A.M.A. A cette action s'ajoute la publication d'un périodique destiné aux anciens boursiers, stagiaires et participants aux colloques.

5) Programme de sessions de perfectionnement du 15 septembre 1970 au 15 février 1971 en faveur des ressortissants des Etats, pays et territoires associés à la C.E.E. Ces sessions s'adressent à des fonctionnaires des pays associés et se déroulent dans les services de la Commission. Au cours de la période considérée, 9 fonctionnaires de ces Etats pourront en bénéficier.

6) Maintien en service, durant l'année scolaire 1970-1971, du professeur affecté au Centre International de Formation Statistique à Yaoundé, en République Fédérale du Cameroun.

7) Maintien en service, durant l'année scolaire 1970-1971, de deux professeurs affectés à l'Ecole de Statistique d'Abidjan, en République de Côte-d'Ivoire.

8) Attribution d'un crédit pour le financement d'études. Il s'agit, d'une part, d'études liées aux investissements qui ont pour objet de parfaire les dossiers de présentation et d'exécution des projets présentés au financement du F.E.D. (et principalement pour la préparation des dossiers de projets à présenter au financement du troisième F.E.D.), d'autre part, mais dans une moindre mesure, d'études à caractère général qui ont pour objet les perspectives de développement des économies des E.A.M.A. ainsi que les problèmes intéressant ces Etats dans leur ensemble.

\*\*\*

La commission des relations avec les pays africains et malgache du Parlement Européen s'est réunie le 21 septembre, sous la présidence de M. Ernst Achenbach (lib. all.), et en présence de M. Jean-F. Deniau, membre de la Commission des Communautés Européennes, qui, pour la première fois, prenait part à une réunion de cette commission spécialisée. Assistait également aux débats M. H. B. Krohn, directeur général de la Direction Générale de l'Aide au Développement.

La discussion a tout d'abord porté sur la situation actuelle de l'Association et ses perspectives d'élargissement. Principaux thèmes abordés : les retards apportés à la ratification de la Convention de Yaoundé II, les aides que réclame une meilleure commercialisation des produits originaires des E.A.M.A. ainsi que le développement de l'industrialisation en Afrique. Sur le premier de ces points la commission parlementaire envisage de poser une question orale avec débat au Conseil des Ministres afin de hâter les ratifications que deux Etats membres n'ont pu encore déposer.

La commission parlementaire a ensuite approuvé un projet d'avis et un rapport de M. Ludwig Fellermaier (soc. all.) — mise en œuvre des préférences généralisées pour les produits finis et semi-finis des pays en voie de développement, régime applicable au maïs originaire des E.A.M.A. et des P.T.O.M. — ainsi qu'un rapport de M. Maurice Dewulf (dém.-chr. - belge) sur le régime applicable à certains produits agricoles originaires de Tanzanie, de l'Ouganda et du Kenya.

## Parlement européen

Une délégation de la Commission des relations avec les E.A.M.A. s'est rendue en voyage d'étude aux Antilles néerlandaises et au Surinam - 4 au 12 septembre.

## Informations diplomatiques

M. l'Ambassadeur Aimé Raymond N'Thepe a quitté Bruxelles définitivement le 12 juillet dernier. M. Clément Langue Tsobgny, Ministre-conseiller, assure la direction de la Représentation en qualité de chargé d'affaires par intérim.

Le Président du Conseil et le Président de la Commission des Communautés Européennes ont reçu S. Exc. M. l'Ambassadeur Dr Mohamed Omer Giama, S. Exc. M. l'Ambassadeur Abdourahmane Dia et S. Exc. M. l'Ambassadeur François-Luc Macosso, en leur qualité de représentants, respectivement, de la République Démocratique de Somalie, du Sénégal et de la République Populaire du Congo.

## Foires et expositions

La journée africaine de la Foire internationale de Gand, qui a eu lieu le 23 septembre, a réuni diverses hautes personnalités parmi lesquelles : MM. SCHEYVEN, Ministre belge de la Coopération, Jacques FERRANDI, Directeur général du Fonds européen de Développement, Michel KOMPAORE, Ambassadeur de la République de la Haute-Volta auprès de la Belgique, des Pays-Bas, du Luxembourg et des Communautés européennes.

Monsieur KOMPAORE est aussi Président en exercice du Comité de Coordination des E.A.M.A.

Nous croyons nécessaire de présenter à nos lecteurs un extrait du discours de Monsieur KOMPAORE. Discours, rappelons-le, qui a particulièrement attiré l'attention du public de Gand.

L'Ambassadeur de la Haute-Volta a analysé la Convention du Yaoundé dans le contexte des systèmes de coopération et d'aides diverses continentaux et intercontinentaux.

D'après les premières offres faites aux pays en voie de développement dans le cadre d'un système général des préférences, voici ce que nous pouvons en apprendre : « Il résulte d'une étude faite sur la base de données statistiques très optimistes du G.A.T.T. et avec une certaine assistance de la C.N.U.C.E.D., que pour tous les pays africains en voie de développement, les avantages qui ressortent des offres faites actuellement dans le cadre du système général de préférences se traduisent par des recettes supplémentaires de 14,5 millions de dollars seulement par an. Bien plus, tenez-vous bien :

- les 16 pays africains les plus pauvres ne gagneraient pas plus de 1,5 million de dollars;
- les 7 pays africains ne gagneraient rien;
- aucun des pays africains et malgache associés à la C.E.E. dans le cadre de la Convention de Yaoundé ne gagnerait plus de 500.000 dollars;
- les 2/3 d'entre eux gagneraient moins de 10.000 dollars et tous ensemble gagneraient un million de dollars seulement.

Voilà sèchement dans la réalité le résultat probable des premières offres faites actuellement dans le cadre du système général de préférences pour lequel on nous demande de manifester un enthousiasme délirant... ».

Le manque de cadres affecte le développement d'un pays de plusieurs manières, notamment :

- il freine le travail d'études relatif au programme de développement;
- il retarde l'utilisation du matériel disponible, diminue le rendement, augmente les frais d'entretien et d'exploitation;
- il freine le travail de construction proprement dit, par exemple : la construction de barrages, d'Ecoles...

On aura peut-être des dispensaires sans infirmiers, des écoles sans professeurs ou des industries sans ouvriers qualifiés.

Cela arrive très souvent dans les pays en voie de développement. Cependant ces difficultés sont sérieusement combattues, ces dernières années. Si la bataille n'est pas encore gagnée, au moins on peut dire qu'une expérience considérable a été acquise par ces pays eux-mêmes ainsi que par les différents pays développés et organismes internationaux qui leur accordent des aides. Cette expérience a pris naissance d'une façon ouverte à la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Depuis ce jour, la multiplication des communications mondiales, des voyages... a donné lieu à la comparaison entre conditions de vie matérielle des différents continents.

Les inégalités de conditions existantes entre pays riches et pays pauvres ont conduit les pays signataires de la Charte des Nations-Unies à concevoir un programme d'aide ou d'assistance technique aux pays jeunes. En effet, après avoir constaté que le Plan Marshall avait rétabli et remis en mouvement avec un extraordinaire succès, les rouages du progrès européen, certains avaient été amenés à croire que des programmes similaires résoudreaient le problème des pays pauvres.

C'est ainsi que des organismes tels que la B.I.R.D., certains pays dévelop-

pés, les Nations-Unies et leurs institutions spécialisées ont offert le concours d'experts et de techniciens dans tous les domaines pour conseiller, organiser, concevoir et construire des programmes de développement.

Toujours dans le cadre des aides accordées par les pays riches aux pays pauvres pour former des cadres, la C.E.E. joue pour le moment un rôle extrêmement important. En effet, dans le cadre de la Convention d'association, il est prévu une coopération en matière de formation de cadres entre la C.E.E. et les pays associés d'Afrique. Le programme de bourses d'études et de stages en faveur des ressortissants des pays associés est entré en vigueur en 1961. Ce genre d'assistance est allé en augmentant son importance. La séance n° 16 du 8 mars 1966 du Parlement Européen « recommande en particulier que les efforts soient accentués en matière de formation professionnelle des cadres, des pays associés, souligne également la nécessité d'une programmation de cette formation en fonction de nouvelles exigences du développement de ces pays ».

Cette assistance technique, qui est pour nous d'une impérieuse nécessité, doit avoir une finalité humaine. Le personnel de l'assistance technique devrait avoir un sentiment de responsabilité personnelle qui le lie à son action et à ses résultats sans risque de s'exposer à un gaspillage d'énergie et de valeur.

### III. LE ROLE DES CADRES

Les pays en voie de développement ont plus que les autres besoin de cadres possédant des qualités exceptionnelles. Toute erreur compromet davantage l'avenir de ces pays. Le sens du service public doit s'associer à une éthique rigoureuse. Les problèmes qui se posent à l'Afrique sont nombreux : l'encadrement du milieu paysan, le problème de l'unité africaine en général et de l'unité

nationale, en particulier, le problème du développement... tous ces problèmes caractérisent les pays dits en voie de développement. Les résoudre n'est pas tâche facile. C'est un travail de longue haleine. Cependant, certaines recommandations s'imposent au préalable :

- avoir une véritable prise de conscience de la situation;
- formuler en termes objectifs les différents problèmes qui se posent;
- sensibiliser la population à la situation;
- être capable d'établir le diagnostic;
- chercher les moyens et les techniques nécessaires ou à la rigueur les inventer.

A côté de ces recommandations, une série de valeurs et de comportements doit être également élaborée.

- l'idée d'un progrès qui se caractérise par la ferme volonté de réussir ce qu'on entreprend;
- la capacité de prévoir, de dominer l'avenir, de se fixer des objectifs et de concevoir des stratégies pour atteindre son but;
- l'intelligence ouverte au changement;
- l'acceptation volontaire des sacrifices qu'implique le démarrage du développement.

Voici en quelques mots les devoirs du cadre africain.

Clément KIDOMO.

# L'analphabétisme

PROBLEME DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT.

**Le développement économique est davantage lié, à la formation intellectuelle et technique des peuples, qu'à l'aide matérielle que leur offrent les pays industriels.**

**Le retard, à cet égard, de certaines régions du globe est préoccupant.**

**L'étude permet de se faire une idée de la situation existant dans un nombre élevé des pays du Tiers-Monde.**

Pendant longtemps, on s'est bercé de l'illusion que les problèmes des pays en voie de développement pouvaient être résolus par une aide financière. On a toutefois dû se rendre à l'évidence que l'argent seul n'arrangeait rien et on a donc décidé d'accorder en même temps à ces pays une aide technique (envoi de spécialistes, de techniciens — « savoir-faire »). Même alors, le résultat n'a pas répondu totalement aux espérances, car il s'est avéré que le succès n'est possible que lorsque les investissements servent en premier lieu à la formation d'une main-d'œuvre qualifiée.

A notre époque, qui est caractérisée par l'accélération du progrès technique, seuls les pays qui disposent d'une infrastructure économique, sociale et scientifique appropriée présentent un taux de croissance au-dessus de la moyenne.

Cela explique que le facteur « humain » joue un rôle important, sinon déterminant, car le progrès technique dépend en définitive du niveau de la formation professionnelle et, partant, de la qualité de l'enseignement.

## Plus de 60 % d'analphabètes :

Comment se présentent les perspectives d'avenir des pays en voie de développement, dont la population est encore souvent composée en majorité d'analphabètes, alors que l'Europe elle-même accuse un retard à l'égard des Etats-Unis et de l'URSS ? En dehors de l'Amérique latine, on ne trouve d'ailleurs qu'un petit nombre de pays en voie de développement, généralement de moindre importance, où l'analphabétisme ne dépasse pas 70 %.

De ce point de vue, on pourrait considérer que l'Argentine (9 % d'analphabètes parmi la population âgée de plus de 15 ans), le Brésil, le Chili, Formose et Cuba (16 %) sont des pays préservant un niveau d'instruction relativement élevé et que même la Colombie, la Corée, Ceylan, le Pérou, le Mexique, le Nord-Vietnam, le Venezuela et les Philippines sont relativement favorisés avec moins de 40 % d'analphabètes, si l'on songe qu'il y en a encore plus de

80 % au Maroc, au Nigéria, au Sénégal, en Tunisie, en Iran et en Irak.

En résumé, on peut dire que parmi les pays en voie de développement, la majorité des Etats latino-américains est privilégiée, puisque l'analphabétisme y est inférieur de moitié à celui qui sévit dans les pays afro-asiatiques et au Moyen-Orient.

Le tableau suivant concerne les pays où les analphabètes représentent plus de 20 % de l'ensemble de la population. De ce fait, l'Amérique du Nord, l'Australie et l'Europe, où trois pays seulement ont dépassé les 20 % en 1960 (Grèce : 21 %, Albanie : 26 %, Portugal : 35 %), ainsi que quelques pays en Asie et en Amérique du Sud, n'ont pas été pris en considération dans ce tableau.

## La promotion de l'enseignement :

Les progrès accomplis dans l'ensemble des pays en voie de développement grâce à la promotion de l'enseignement sont encourageants. En dépit de la démographie galopante, le nombre de jeunes fréquentant l'école primaire et l'école secondaire est relativement élevé : par rapport à la population totale, il représente environ 11 % <sup>(1)</sup> (contre 18 % dans les pays industrialisés). Mais comme le nombre de jeunes dans les pays en voie de développement est proportionnellement beaucoup plus important, la scolarisation touche à peu près la moitié des enfants qui, chez nous, sont soumis à l'obligation scolaire.

Pour ce qui est de l'enseignement supérieur, le nombre d'étudiants dans les pays en voie de développement ne représente généralement même pas 2 % de la jeunesse âgée de 20 à 24 ans et est habituellement même inférieur à 1 %, alors que, dans les pays industrialisés, ce rapport se situe entre 5 et 10 % et parfois plus. Il ne faut pas oublier que de nombreux étudiants originaires des pays en voie de développement préfèrent, une fois leurs études terminées, exercer leur activité dans un pays indus-

(1) Amérique du Sud : 15 %; Afrique : 8 %; Moyen Orient : 12 %; Asie du Sud : 10 %; Extrême Orient : 14 %.

## REPARTITION DE L'ANALPHABETISME (1)

Principaux pays recensés en 1960 (par groupes de pays)	Part des analphabètes dans la population totale 1	Population sur laquelle le recensement a porté dans les groupes de pays considérés			
		en 1950		en 1960	
		Mio Unités	Total recensé en %	Mio Unités	Total recensé en %
Corée, Philippines, Nord-Vietnam, Ceylan, Venezuela, Pérou, Colombie, Mexique	de 20 à 40 %	45	3,2	171	10
Chine, Indonésie, Brésil, Bolivie, Congo (Kinshasa)	de 60 à 100 %	719	51,9	867	50,7
Inde, Iran, Irak, Pakistan, Turquie, Tunisie, Malaisie, Maroc, Egypte, Soudan, Algérie, Afrique du Sud, Equateur	de 40 à 60 % (2)	623	44,9	672	39,3
I. Chiffre de la population recensée		1387	100	1710	100
II. Chiffre de la population totale		1760		2139	
III. Population recensée rapportée à la population totale (3)		79 %		80 %	

(1) Population âgée de plus de 15 ans.

(2) L'importance de ce pourcentage s'explique par la situation en Chine (646 mns d'habitants en 1960). Sans ce pays la catégorie 60 à 100 % représenterait 70 % de la population recensée.

(3) Faute de statistiques suffisantes on n'a pu recenser que 87 % de la population en Asie, 68 % en Amérique Centrale et en Amérique du Sud et 37 % en Afrique, soit 80 % de ces trois continents (à l'exclusion de l'Amérique du Nord) et 57 % de la population mondiale (1960). Les pays comptant moins de 4 millions d'habitants n'ont pas été pris en considération.

trialisé où les conditions de vie sont plus favorables que chez eux.

### Retard impossible à combler ?

Faut-il déduire de ce qui précède que les pays en voie de développement n'ont pratiquement aucune chance de rattraper, même en partie, leur retard ? Il ne faut pas oublier qu'au milieu du 19<sup>me</sup> siècle, la population mondiale, hormis une toute petite élite, se composait presque exclusivement d'analphabètes. Au premier stade de leur développement, les puissances industrielles avaient une population adulte comprenant 70 à 80 % d'analphabètes. Pour ce qui est de la formation, elles se trouvaient dans la même situation que celle que connaissent aujourd'hui les pays en voie de développement. Vers 1840, on comptait 70 % d'analphabètes en Italie, 50 % en Belgique, 47 % en France, 42 % en Grande-Bretagne et 20 % en Allemagne, ce dernier pays étant à l'époque bien en avance en matière d'enseignement et de formation sur son développement économique.

Il n'est malheureusement pas possible de comparer l'époque de l'industrialisation européenne avec la situation actuelle des pays en voie de développement. Depuis plus d'un siècle, l'équipement industriel a

profondément changé et est devenu de plus en plus compliqué. L'homme doit s'adapter à la machine, ce qui exige un grand effort à la fois dans le domaine de l'enseignement en général et dans celui de la formation technique en particulier.

L'Angleterre qui, il y a 100 ans, était le pays industriel le plus avancé et qui disposait alors des moyens techniques les plus modernes, a pu renoncer presque entièrement, jusque vers 1850-1870, à dispenser une formation technique à ses travailleurs et même à ses cadres moyens. Aujourd'hui, il n'est plus possible de se passer de techniciens; une abondante main-d'œuvre qualifiée est d'autant plus indispensable, lorsqu'il s'agit de donner aux pays sous-développés l'impulsion nécessaire. L'industrie moderne a besoin de techniciens, dont la formation professionnelle exige beaucoup de temps et dont le niveau intellectuel doit être élevé. En outre, le nombre de travailleurs qualifiés et de cadres a considérablement augmenté par rapport à celui de la main-d'œuvre non qualifiée.

Les pays en voie de développement ont donc à faire face à des problèmes difficiles à résoudre, qui étaient pratiquement inconnus lors de la révolution industrielle en Europe.

# Actions de formation de la Commission des Communautés Européennes

Conscients du fait que les capitaux sont condamnés à l'improductivité sans l'apport d'un élément humain techniquement préparé, la Commission des Communautés Européennes et les Etats Africains et Malgache Associés ont su éviter que leurs rapports ne soient de la simple assistance financière et des échanges commerciaux.

C'est dans cette perspective que la première Convention d'Association de Yaoundé prévoyait des actions de formation par l'attribution de bourses pour la formation de cadres et la formation professionnelle (article 9 du Protocole n° 6). La deuxième Convention de Yaoundé renforce cette tendance en accordant encore plus d'importance à la formation. L'article 3 du Protocole n° 6 relatif à la gestion des aides de la Communauté fixe dans les grandes lignes les actions à entreprendre, notamment :

- a) l'attribution de bourses d'études, de stages et d'enseignement par correspondance pour la formation et le perfectionnement des ressortissants des Etats associés à réaliser en principe dans ces états.
- b) l'organisation de programmes de formation spécifique dans les Etats associés, notamment pour le personnel des services et établissements publics des Etats associés ou des entreprises.
- c) l'envoi, dans les Etats associés, sur leur demande, d'experts, de conseillers, de techniciens et d'instructeurs des Etats membres ou des Etats associés, pour une mission déterminée et une durée limitée.
- d) les études sectorielles.

## I. PROGRAMMES DE BOURSES D'ETUDES, DE STAGES et D'ENSEIGNEMENT PAR CORRESPONDANCE.

Depuis l'année académique 1959/1960, les programmes de bourses d'études et de stage ont connu un développement constant. Les chiffres suivants peuvent être indiqués

1959 - 1960	7
1960 - 1961	70
1961 - 1962	311
1962 - 1963	475
1963 - 1964	756
1964 - 1965	1341
1965 - 1966	1774
1966 - 1967	1777

Le tableau ci-dessus donne le nombre de bourses d'études et de stages pour les années académiques 1967-1968 et 1968-1969 suivant les pays d'origine des boursiers.

Ces boursiers font leurs études ou leurs stages dans les six Etats membres de la Communauté Européenne ou dans les E.A.M.A. La répartition des boursiers entre les pays d'accueil est la suivante (sur une période de 9 ans) :

Europe	67 %		
Afrique	33 %	à savoir :	
France	25,3 %	Côte d'Ivoire	22,5 %
Belgique	23,5 %	Cameroun	22,5 %
Allemagne Fédérale	22,8 %	Congo-Kinshasa	12,5 %
Italie	19,8 %	Congo-Brazzaville	10,5 %
Pays-Bas	8,4 %	Sénégal	6,0 %
Luxembourg	1,2 %	Haute-Volta	5,0 %
		Autres EAMA	21,0 %
	100,0 %		100,0 %

	NOMBRE DE BOURSIERS		Augmentation ou diminution absolue	% d'augmentation ou de diminution
	Année 67/68	Année 68/69		
BURUNDI	153	154	+ 1	+ 0,7 %
CAMEROUN	179	182	+ 3	+ 1,7 %
CENTRAFRIQUE	24	39	+ 15	+ 62,5 %
CONGO (BRAZZAVILLE)	60	37	— 23	— 38,3 %
CONGO (KINSHASA)	369	361	— 8	— 22,0 %
COTE-D'IVOIRE	111	181	+ 70	+ 63,1 %
DAHOMEY	89	97	+ 8	+ 9,0 %
GABON	22	38	+ 16	+ 72,7 %
HAUTE-VOLTA	128	156	+ 28	+ 21,9 %
MADAGASCAR	69	94	+ 25	+ 36,2 %
MALI	56	51	— 5	— 8,9 %
MAURITANIE	52	65	+ 13	+ 25,0 %
NIGER	52	91	+ 39	+ 75,0 %
RWANDA	127	143	+ 16	+ 12,6 %
SENEGAL	67	95	+ 28	+ 41,8 %
SOMALIE	152	169	+ 17	+ 11,2 %
TCHAD	44	87	+ 43	+ 97,7 %
TOGO	103	115	+ 12	+ 11,7 %
<b>Total E.A.M.A.</b>	<b>1.857</b>	<b>2.155</b>	<b>+ 298</b>	<b>+ 16,0 %</b>
<b>P.T.O.M.A. — D.O.M.</b>				
Antilles Néerlandaises	40	52	+ 12	+ 30,0 %
Comores	2	2	—	—
Nouvelle-Calédonie	7	4	— 3	— 42,9 %
Polynésie-Française	4	1	— 3	— 75,0 %
La Réunion	11	—	— 11	— 100,0 %
Saint-Pierre et Miquelon	2	3	+ 1	+ 50,0 %
Surinam	57	47	— 10	— 17,5 %
Territoire Français des Afars et des Issas	1	5	+ 4	+ 400,0 %
<b>Total P.T.O.M.A. — D.O.M.</b>	<b>124</b>	<b>114</b>	<b>— 10</b>	<b>— 8,1 %</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1.981</b>	<b>2.269</b>	<b>+ 288</b>	<b>+ 14,5 %</b>

Les formations couvertes par les **bourses d'études** sont limitées aux secteurs suivants : agriculture, technique et économie pris au sens le plus large. En outre, des bourses peuvent être accordées pour suivre des formations préparant à des carrières féminines (service social, puériculture, etc...).

Pour ce qui concerne les **bourses de stage**, celles-ci sont accordées principalement dans les secteurs agricole, industriel et commercial. On entend par stage, un mode de formation extra-scolaire destiné à la spécialisation technique ou au perfectionnement professionnel; ce stage se déroule en tout ou en partie dans les conditions d'exercice normal de la formation. Le stagiaire ne poursuit pas des études scolaires et ne reçoit donc aucun diplôme scolaire à l'issue de son stage.

Il y a encore lieu de noter que la Commission accorde une

**TABLEAU III**

Evolution par secteurs de formation

	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69
Economie	33,2 %	37,5 %	29,7 %	24,1 %	23,7 %	27,9 %	24,4 %	24,6 %
Agriculture	20,5 %	14,3 %	17,1 %	15,7 %	22,9 %	24,4 %	24,7 %	24,0 %
Technique	46,3 %	35,2 %	39,2 %	45,7 %	42,7 %	36,1 %	39,3 %	37,0 %
Prof. féminine	—	13,0 %	14,0 %	14,5 %	10,7 %	11,6 %	11,6 %	14,4 %

**TABLEAU IV**

Evolution par niveau de formation (professions féminines non comprises)

	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69
Professionnel	32,9 %	16,9 %	30,4 %	26,0 %	21,0 %	13,4 %	6,3 %	5,6 %
Moyen	31,2 %	38,5 %	27,8 %	40,0 %	36,7 %	35,8 %	36,2 %	35,1 %
Supérieur	36,0 %	44,6 %	41,8 %	34,0 %	42,3 %	50,8 %	57,5 %	59,3 %

La création et la mise en œuvre d'un programme de **bourses par correspondance** ont été inspirées tant par les demandes émanant des gouvernements de certains Etats associés et de leur ressortissants, que par le souci de diversifier les moyens de formation jusqu'ici offerts. Il a paru opportun, en effet, d'accorder parallèlement aux bourses pour une formation à temps complet, des bourses permettant à des personnes de se former ou de se perfectionner tout en continuant à exercer sur place d'autres activités. C'est pour cette raison que la Commission des Communautés Européennes a lancé, en 1965, le programme de bourses par correspondance, qui a connu un développement rapide puisqu'il est passé de plus ou moins 290 bourses à 2.050 bourses actuellement.

Une double évolution se dégage en fonction des demandes des candidats à ces bourses. D'une part, on constate des demandes de formation individuelles ayant pour objet principal un perfectionnement permettant une formation professionnelle. Elles sont orientées principalement vers la comptabilité, le secrétariat, l'agriculture, les statistiques et les techniques industrielles. Les enseignements sont don-

priorité particulière aux demandes de bourses qui concernent l'organisation de stages ou la poursuite d'études liées, soit à des projets d'investissements du Fonds Européen de Développement (F.E.D.), soit à la mise en œuvre de plans d'ensemble de formation avec une insistance mise en ce qui concerne les bourses d'études, pour des candidatures dans le domaine agricole.

Les formations précitées peuvent se réaliser aussi bien au niveau supérieur que moyen, ou inférieur.

Les tableaux 3 et 4 ci-dessous permettent de suivre l'évolution des secteurs de formation (carrières féminines comprises) au cours des huit dernières années et celle des niveaux de formation (carrières féminines non comprises) au cours de cette même période.

nés, en général, par des écoles situées en Europe. D'autre part, les besoins en formation sont exprimés par des groupes qui sont satisfaits par la réalisation de programmes adaptés, de leurs situations. Ces programmes concernent surtout la vulgarisation agricole, l'initiation aussi concrète que possible aux problèmes de l'économie et du développement, à la gestion des entreprises. Ils atteignent des groupes encadrés selon des formules variables et comprennent tous une part assez importante de tutelle pédagogique (sessions d'études, réunions mensuelles sur place ,etc...).

## II. LES PROJETS DE FORMATION SPECIFIQUE.

Désireuse de favoriser une formation par spécialité et qui tiennent compte des débouchés de manière à dépasser les goulots d'étranglement de l'aide au développement, la Commission de la C.E.E. s'est mise en quête, pendant la période de validité de la première Convention de Yaoundé, de possibilités d'intervention adéquates. Le champ d'action qui lui était offert était extrêmement restreint. La possibilité donnée à la Commission de la C.E.E. d'envoyer dans les Etats associés, sur leur demande, des instructeurs pour une mission

déterminée et une durée limitée (article 9, § a) du protocole n° 5 de la première Convention de Yaoundé) offrira une base juridique.

Aussi la Commission de la C.E.E. a-t-elle élaboré, en 1965 et 1966, des programmes de formation se basant sur l'envoi d'instructeurs. Les trois premiers programmes de formation ont été mis en application après la conclusion des Conventions de financement entre la C.E.E. et l'Etat associé intéressé. Ils concernent la formation de personnel dans les secteurs des ponts et chaussées (formation des cadres moyens des travaux publics en République Centrafricaine), des transports (formation de 1.100 cadres dirigeants moyens et inférieurs de l'Office d'exploitation des transports du Congo-Kinshasa OTRACO) et de l'agriculture (programme de formation de 120 cadres pour les coopératives agricoles au Rwanda).

Ces projets de formation spécifique constituent une forme particulière d'intervention de la Commission de la C.E.E. en matière d'aide à la formation. Dans ces projets, elle finance :

- l'envoi de personnel qualifié (instructeur et enseignant);
- la mise à la disposition de matériel pédagogique;
- la fourniture de moyens auxiliaires techniques : bâtiments (entretien, construction ou location), matériel de bureau, véhicules, etc.;
- l'entretien des élèves (en cas de formation à plein temps), éventuellement indemnité compensatrice du manque à gagner en cas de formation à temps partiel;
- l'élaboration des programmes de formation, leur contrôle et leur évaluation.

La deuxième Convention de Yaoundé a d'ailleurs tenu compte de cette forme d'assistance dans le domaine de la formation en prévoyant l'organisation de programmes de formation spécifique dans les Etats associés (article 3, § 3 du protocole n° 6 de la deuxième Convention de Yaoundé).

Au cours des trois dernières années de la validité de la première Convention de Yaoundé, la Commission des Communautés Européennes a exécuté neuf projets de cette nature dans les domaines suivants :

#### **Agriculture :**

Centre de formation de cadres pour coopératives agricoles au Rwanda (120 personnes formées).

#### **Infrastructure technique :**

- Formation du personnel de l'OTRACO.
- Formation du cadre moyen de l'OTRACO.
- Formation des cadres de l'OTRACO (troisième phase) (en tout 1.100 personnes).
- Centre de formation des cadres moyens des travaux publics en République Rwandaise (31 personnes formées).

#### **Infrastructure sociale :**

- Animation féminine au Niger (5 départements concernés d'une population féminine rurale de 7.200).
- Formation de cadres pour l'enseignement audio-visuel au Rwanda (30 personnes concernées).

#### **Industrie, commerce, artisanat :**

- Développement de petites entreprises de l'artisanat, du commerce et de l'agriculture au Cameroun (200 personnes concernées).
- Formation des ouvriers de l'usine textile de Fort-Archambault au Tchad (35 personnes concernées).

### **III. L'ENVOI D'INSTRUCTEURS.**

Une autre possibilité d'aide en matière éducative que les Conventions de Yaoundé offrent concerne l'envoi d'instructeurs. Ce programme récent a fait l'objet de deux actions au Cameroun et en Côte-d'Ivoire. Dans ces deux pays, un ou deux instructeurs sont détachés dans des écoles de formation de statisticiens.

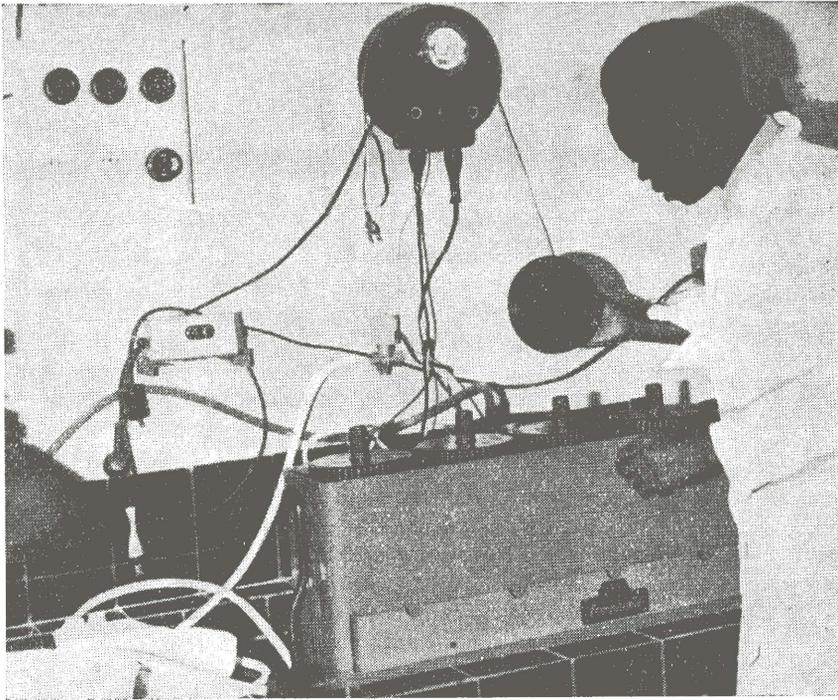
### **IV. LES ETUDES ET LES ENQUETES.**

Comme il est indispensable de disposer constamment des résultats de recherches récentes, de procéder régulièrement à des échanges de vues avec des experts en matière d'aide au développement et à la formation afin de réaliser des actions de formation adaptées, la Commission de la C.E.E. a tenu à faire effectuer quelques études et enquêtes qui sont principalement les suivantes :

- une enquête relative aux anciens boursiers de la Commission;
- une étude régionale ayant pour objet les possibilités de formation au Rwanda, au Burundi, au Congo-Kinshasa et au Congo-Brazzaville;
- une étude sur l'alphabétisation fonctionnelle en milieu rural au Sénégal et en Mauritanie et en milieu industriel au Gabon;
- certaines études préparatoires à la réalisation de projets de formation spécifique (Congo-Kinshasa, Rwanda, Togo, Niger, Dahomey, Haute-Volta, Côte-d'Ivoire).

Telles sont les actions de formation humaine et d'investissement intellectuel entreprises par la Commission de la C.E.E. au bénéfice des Etats associés. Au lieu de se limiter aux investissements matériels, la Commission a bien compris qu'il fallait, si l'on veut contribuer au développement, faire des investissements humains adaptés au milieu local. Conjointement, sur la base de décisions prises en commun avec les Etats associés, elle s'est efforcée d'augmenter le rendement de ces investissements humains au profit des intéressés tout d'abord et du développement des Etats associés par la même occasion.

*Vu l'importance du sujet abordé, cet article ne constitue en somme qu'un éveil de l'esprit. Dans nos prochains numéros, nous n'oublierons pas, dès que l'occasion se présente, de développer les actions de la Commission des Communautés Européennes en matière de formation.*



## L'Université radiophonique de Gitarama, au Rwanda

Pour situer l'action entreprise par l'U.R.G. (Université Radiophonique de Gitarama), il est nécessaire de situer le Rwanda dans son effort de scolarisation. On estime que 25 % de la population est scolarisable. De cette population, 60 % entrent effectivement à l'école primaire pour des études qui durent 6 années, et dont les trois dernières seulement sont à temps plein.

Le système de la double vacation étant utilisé pour les trois premières années, la déperdition est considérable : environ 50 % pour l'ensemble des années. Le taux de redoublement est, lui aussi, assez élevé : près de 24 % en fin d'études primaires.

### QU'EST-CE QUE L'U.R.G. ?

L'Université Radiophonique de GITARAMA est une Association privée sans but lucratif, ayant pour objet le progrès culturel, religieux, scientifique et social de la population africaine par les techniques audio-visuelles (article 3 des Statuts). Elle se propose de développer un enseignement primaire audio-visuel ruralisé, de mettre au point et de diffuser des programmes d'éduca-

tion de base pour les adultes, ainsi que des programmes d'enseignement religieux — programmes adaptés au pays. Pour mener à bien cette entreprise, elle produit des programmes audio-visuels comprenant des séries de diapositives et des programmes radiophoniques correspondant aux besoins et à la mentalité de la masse. Un personnel spécialisé se charge de la diffusion de ces programmes dans les Centres de l'U.R.G.

### ORIGINES.

C'est en 1963 que fut fondée l'U.R.G. avec l'accord du Gouvernement Rwandais. Le Rwanda fut choisi comme terrain d'expérience à cause de la faible superficie du pays, de la densité démographique et surtout du fait de l'homogénéité ethnique et linguistique. En effet, le kinyarwanda est la seule langue nationale parlée dans le pays, le français étant la deuxième langue officielle.

En septembre 1964, le travail commençait avec les deux premiers moniteurs Rwandais, par la préparation des programmes.

Le 16 mai 1965, était inauguré le

Centre de Formation des Moniteurs à GITARAMA, et, à CYEZA, était ouvert la première classe audio-visuelle.

En septembre 1965, avait lieu le stage des dix premiers moniteurs.

En novembre 1965, étaient ouverts 10 Centres nouveaux, ce qui portait à 11 le nombre des Centres de l'U.R.G.

C'est donc d'une expérience pilote unique en Afrique Centrale que peut se prévaloir l'Université Radiophonique de GITARAMA.

### METHODES.

a) **Principe** : Il s'agit de donner aux enfants, en quatre ans, l'essentiel de connaissances qu'ils doivent posséder pour s'assurer les conditions de vie décente et participer au développement de leur pays : lecture, calcul, écriture, connaissance du corps humain, connaissance du milieu de vie du Rwanda, du mode de vie des autres, éducation de base, agriculture, artisanat.

L'adaptation des programmes au milieu ne peut se faire que sur place et par des gens du pays. L'éducation ne doit pas faire sortir du milieu mais enrichir ce milieu et l'ouvrir. L'enseignement doit normalement se faire dans la langue du pays, mais il doit aussi comporter l'apprentissage de la deuxième langue officielle : le français, qui doit permettre aux futurs citoyens d'entrer en contact avec des hommes d'autres pays et avec des grands courants d'informations et de culture.

Les programmes doivent répondre à des besoins réels et pouvoir se modifier selon l'évolution même de ces besoins. Actuellement, priorité doit être donnée à la ruralisation, à l'enrichissement culturel et au développement de l'éducation de base pour les adultes.

L'enseignement est donc essentiellement donné par les méthodes audio-visuelles.

b) **Avantages** : Les moyens audio-visuels présentent de réels avantages.

#### Sur le plan scolaire :

- Fixation de l'attention des enfants, d'où une efficacité plus grande de l'enseignement et une plus grande rapidité d'assimilation.
- Matériel didactique permettant de mettre les enfants en contact avec des documents qu'ils n'auraient jamais pu voir autrement et dont le contenu pédagogique est considérable (géographie de pays étrangers, documents, possibilité de gros plans, de croquis, schémas, dessins, etc.).

- Coût de réalisation à qualité égale, nettement plus économique que le livre.
- Qualité pédagogique de l'image commentée : ce qui se voit, ce qui s'entend, se comprend et se retient mieux. C'est toute la différence entre la description et la vision.
- Développement du sens de l'observation qui est à la base de tout progrès technique.
- Conservation optimum du matériel pédagogique : les livres se détériorent vite, les séries de diapositives peuvent servir des années. Pendant l'année scolaire 1965-1966, sur les 15.000 diapositives mises en circulation par l'U.R.G., dans 11 Centres, 12 ont été endommagées ou perdues.
- Acquisition rapide de « savoir-faire » par travaux pratiques.
- Les leçons les plus difficiles peuvent être commentées par la radio ou par des enregistrements, ce qui facilite la compréhension des élèves et les explications du maître.
- Souplesse d'utilisation par modifications faciles et rapides des programmes par ajouts, exclusions ou remplacement des diapositives.

#### Sur le plan de l'éducation de base :

Les programmes sont également valables pour les adultes, les méthodes audio-visuelles, dans le domaine de l'éducation de base, ne nécessitent pas l'alphabetisation : il suffit, pour comprendre, de voir l'image et d'entendre les explications.

— L'intérêt des adultes pour certains programmes concernant leur développement économique peut motiver leur alphabetisation. On sait que la réussite de l'alphabetisation des adultes réside en grande partie dans sa motivation.

— La possibilité de campagnes nationales sur un thème vu et expliqué de la même manière sur l'ensemble du pays (lutte anti-parasitaire, hygiène, reboisement, information sur le plan du développement, etc.).

#### ORGANISATION.

Pour réaliser ces projets, l'U.R.G. dispose de bâtiments, de personnel et de l'équipement matériel.

— **Les bâtiments :** A GITARAMA, au

centre du pays, dans les bâtiments aménagés ou construits spécialement, la Direction a installé les secrétariats, le Centre de production des programmes audio-visuels avec bureaux, studios et laboratoires. Dans un rayon de 40 km autour de GITARAMA, fonctionnent 11 Centres ou écoles audio-visuelles. Ces Centres ont été, soit construits entièrement, soit aménagés à partir de greniers désaffectés.

— **Le personnel :** Il se subdivise comme suit :

9 Européens et 9 Rwandais forment les 18 membres de l'U.R.G., ils sont chargés de l'élaboration des programmes, des travaux techniques — photographies, enregistrements — des problèmes pédagogiques, de l'inspection des écoles, des relations avec le gouvernement rwandais et avec les organisations internationales.

Le personnel Rwandais, en plus de la formation pédagogique locale, d'une expérience — pour certains de plusieurs années au titre de directeur de groupes scolaires importants — a suivi, en France, une année de stage audio-visuel organisé par le CREDIF.

Onze éducateurs ont chacun la charge d'un Centre d'enseignement comprenant environ 50 élèves. Ces éducateurs formés dans une école normale, comme ceux venus du secondaire et qui donnent aussi de bons résultats, ont été recyclés par le personnel spécialisé de l'U.R.G. pour les initier aux méthodes pédagogiques réclamées par l'enseignement audiovisuel et au fonctionnement des appareils simples qu'ils utilisent.

Des journées pédagogiques rassemblent chaque mois, l'ensemble du personnel tant Rwandais qu'Européen pour des conférences, des mises au point, des travaux pratiques.

— **L'équipement matériel.**

Les méthodes audio-visuelles nécessitent l'utilisation d'un matériel spécialisé. Nous avons cherché à produire le maximum de documents visuels et sonores de la meilleure qualité possible avec un matériel aussi simple et robuste que le conseille la situation géographique du pays avec les problèmes de maintenance que cela suppose.

#### Le Matériel de production.

**PHOTO :** Les deux laboratoires, l'un pour

la photo noir et blanc, l'autre pour la couleur, sont équipés d'appareils 20 × 36 et 6 × 6, de 2 agrandisseurs et de 2 contretypes pour démultiplier les diapositives par contact, d'un FP 2 pour le développement des films couleur.

**SON :** Le service radio utilise deux magnétophones Telefunken, une platine, l'ensemble relié à une table de mixage. La Régie est en relation avec deux studios insonorisés équipés de micros.

**BIBLIOTHEQUE :** Chaque spécialisation : enseignement scolaire, éducation de base, enseignement religieux, production radiophonique, dispose de bibliothèque et de documentations et de périodiques.

**CINE-BUS :** L'U.R.G. possède un Ciné-Bus tout équipé qui lui donne l'autonomie complète pour faire des séances de projection de films sur les collines. Ce Bus est pourvu d'un générateur, d'un projecteur de 16 mm, d'une sonorisation de 100 Wt.

inzovu  
izina iziko  
umuzi amazi uruziga  
umusazi isazi ikiziba  
izuba ikizeze umusozi  
yasanze inzugi zikinze



#### Le matériel d'utilisation.

Chacun des Centres audio-visuels est équipé d'un générateur à essence produisant un courant de 12 v. de 300 Wt. de puissance, d'un projecteur de diapositives de 100 Wt. avec paniers pour diapositives, d'un magnétophone à cassette, d'un tableau noir.

Le matériel de projection fonctionne 5 heures au moins, par jour et a fait preuve d'une résistance très encourageante et d'un coût d'entretien très bas.

#### LES PROGRAMMES.

Nous diviserons ce chapitre en trois

parties. D'abord nous indiquerons comment les programmes sont réalisés, ensuite quels sont ces programmes et enfin comment ces programmes sont effectivement utilisés.

Notre premier souci est de produire des programmes adaptés au maximum aux besoins réels des enfants.

#### **La réalisation matérielle des programmes.**

Les programmes sont entièrement réalisés à GITARAMA.

Il est d'abord établi un plan d'ensemble pour une matière donnée en tenant compte de l'adaptation du contexte local, après échanges de vues et discussions. Il est fait appel aux spécialistes locaux, instruits dans le domaine de l'éducation de base : médecins, assistantes sociales, agronomes...

On procède ensuite au découpage des leçons. Chaque leçon est scindée en un certain nombre d'images exprimant le mieux possible l'idée à enseigner et montrant, le plus clairement possible, l'objet à examiner. Il faut ensuite réaliser, dans un format multiple de 24 x 36, le document qui peut être un texte, un texte illustré, un dessin, un schéma, un croquis, le montage d'un dessin et d'une photo à laquelle sont ajoutés textes, flèches, etc., ou bien photo sans retouche. Ce document est ensuite photographié. Le film est traité de façon à obtenir un négatif duquel on tirera des contacts sur papier pour le classement et la préparation des leçons. Les diapositives sont démultipliées en 14 exemplaires (12 pour les Centres, 1 pour les archives et 1 en réserve).

Les diapositives sont alors montées sous caches en carton, elles reçoivent un titre et un numéro d'ordre.

A partir des contacts sur papier, les leçons sont élaborées, avec un commentaire détaillé.

Les diapositives sont enfin mises en réserve en attendant la distribution et les commentaires sont photocopiés.

Prêtes pour la distribution dans les Centres, elles sont disposées en ordre de leçons dans les paniers des projecteurs. La distribution est effectuée tous les mois. Comme les Centres ne travaillent pas au même rythme, un planning est établi et chaque Centre est servi selon ses besoins.

La plupart des diapositives sont réalisées en noir et blanc. Cependant la production de séries en couleur destinées à certains programmes (éducation de base, religieux, géographie) se fait aussi dans nos laboratoires.

#### **Quels sont ces programmes ?**

Trois secteurs font l'objet de réalisation de programmes.

##### **L'enseignement scolaire :**

Lecture - écriture, calcul, vocabulaire, grammaire - kinyarwanda, proverbes (Ils expriment la sagesse du pays), français (méthodes actives de langage inspirées des études du CRE-DIF), géographie, sciences naturelles, civisme.

Ces diapositives sont accompagnées d'un enregistrement sur cassette.

##### **L'enseignement religieux :**

L'ensemble de l'enseignement est intégré dans une « Histoire du Salut », la foi des enfants étant éduquée selon ses capacités, au rythme des « histoires » de l'Ancien Testament, de l'enseignement de l'Evangile, des débuts de l'Eglise.

Les leçons sont réalisées en dessins, sobres et clairs, facilement lisibles, en photos qui, dans le contexte local remettent l'enseignement moral, dans la vie des enfants. L'Ancien Testament est déjà réalisé.

L'horaire des cours de religion est tel, qu'il laisse les parents libres d'y envoyer ou non, leurs enfants. Notons toutefois que la loi scolaire du pays comporte l'enseignement religieux à l'école et que 45 % de la population est chrétienne.

##### **L'éducation de base :**

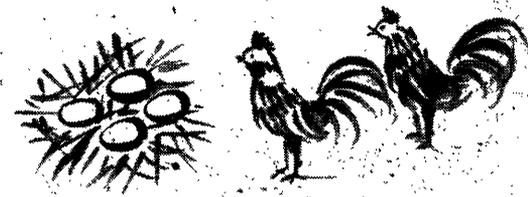
Les programmes sont destinés aux adultes et, pour le moment, ont pour sujet l'hygiène et la puériculture.

##### **Comment ces programmes sont-ils utilisés ?**

Nous prendrons comme exemple une classe et voici le déroulement de la leçon :

Chaque sujet traité comporte un nombre variable de diapositives groupées en leçon selon les normes pédagogiques. Après introduction du sujet traité, le moniteur projette la première diapositive. Puis le processus se déroule comme suit :

- Observation personnelle, en silence, de l'image projetée.
- Explication magistrale ou par interrogation de l'image (analyse).
- Explication pédagogique à partir de l'image.
- Travail collectif ou individuel, travaux sur ardoise ou cahiers, manipulation s'il s'agit de calcul, etc.
- Synthèse extrayant de l'image, son contenu pédagogique.
- Contrôle de compréhension par l'élève.
- Travail par l'élève pour synthétiser et mémoriser les éléments appris.



N'izibika izo zali amagi.

#### **DES PROGRAMMES POUR QUI ?**

Les élèves des Centres de l'U.R.G. sont d'une part, des élèves non scolarisés, d'autre part, des élèves rejetés des écoles traditionnelles, soit à cause de leur niveau insuffisant, soit, la plupart du temps, à cause du manque de places dans les écoles traditionnelles. Ils entrent de ce fait à l'U.R.G. à un âge plus avancé, 8 à 10 ans, au lieu de 6 à 7 ans.

##### **Le cycle scolaire : Les horaires.**

Le cycle scolaire dans les centres de l'U.R.G. dure quatre ans, au bout desquels l'élève doit atteindre le même niveau que les élèves des écoles traditionnelles en 6 ans. De 1965 à 1969, soit pour le 1<sup>er</sup> cycle, le système de double vacation a été adopté, non par principe, mais parce qu'il est de règle à l'école traditionnelle. A partir de la rentrée de 1969 sera institué le système de simple vacation : les mêmes élèves venant à l'école le matin et l'après-midi.

Les cours ont lieu de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 13 h. à 16 h., du lundi au vendredi inclus.

##### **Les contrôles.**

Il existe divers contrôles : ceux qui concernent les élèves comme l'assi-

duité, l'exactitude, les examens. Les questions d'examen sont préparées en fin d'année, par le personnel pédagogique du Centre de Production et posées par eux. D'autres contrôles s'exercent sur les éducateurs qui doivent tenir en ordre : cahier de présences et cahiers de préparations.

Les responsables des programmes scolaires et religieux procèdent à des inspections régulières et tiennent un cahier de leurs observations. En fin d'année, ces éducateurs sont notés selon leur travail et celui de leur élèves.

#### **Agriculture.**

Il a déjà été précisé que le but essentiel de l'U.R.G. était d'offrir un enseignement primaire ruralisé qui doit permettre aux élèves de conserver le contact avec le milieu rural d'où ils sont issus. Cela suppose aussi un enseignement visant à améliorer et à moderniser les méthodes de cultures en vigueur au Rwanda.

C'est pourquoi, attendant à chaque Centre, a été créé un jardin où les élèves suivent des cours d'agriculture pratique. Ces cours sont donnés par les moniteurs. L'introduction de nouveaux légumes (carottes, tomates, poireaux, etc.) est réalisée avec des graines sélectionnées fournies par le Centre de GITARAMA. A partir d'une pépinière située à Gitarama, sont distribués de jeunes plants de caféiers, d'avocatiers et autres arbustes destinés à favoriser la culture de ces plantes sur les collines.



Des actions particulières sont régulièrement entreprises dans ce domaine :

Ainsi une campagne de reboisement a conduit les enfants à planter 7.000 eucalyptus pour l'ensemble des 11 Centres. Et les enfants sont maintenant très fiers de leurs arbres.

Une autre campagne a porté sur une plantation de 2.500 caféiers dans les

Centres ce qui permettra aux enfants de se rendre compte des méthodes d'entretien de cette plante d'intérêt économique.

Il a été également procédé à des distributions d'agrumes pour être plantés sur le terrain familial et enfin, un essai de culture d'herbes spéciales pouvant nourrir les vaches.

#### **REUNIONS DE PARENTS.**

Etant donné que les enfants ne peuvent avoir une influence sensible sur les parents dans les domaines de la culture et de l'enseignement ménager, nous organisons, chaque mois, des réunions de parents où nous pouvons les intéresser aux méthodes enseignées aux enfants. Ces réunions sont l'occasion de diffusion des programmes d'éducation de base destinés aux adultes.

#### **LES RESULTATS.**

##### **1. Assiduité des élèves.**

En juin 1969 a été accompli le premier cycle d'enseignement d'une durée de 4 ans. Jusqu'ici, l'assiduité est très satisfaisante puisqu'elle atteint 87 %. Les résultats sont donc très encourageants .

##### **2. Niveau des élèves.**

Là aussi, les résultats sont probants. Les élèves apprennent mieux et plus vite que dans les écoles traditionnelles. L'attention des enfants est nettement plus soutenue et la discipline beaucoup plus facile à obtenir. On a pu constater que, en lecture et en calcul, les enfants qui apprennent avec les méthodes audio-visuelles sont, au bout du même nombre de jours, nettement plus avancés que ceux qui suivent les classes dans les écoles traditionnelles.

Des examens ont eu lieu à la fin de chaque trimestre et l'examen de fin d'année est préparé et contrôlé par les éducateurs-cadres. Pour la fin de l'année scolaire 1965-1966, plus de 70 % des élèves ont obtenu une note supérieure à la moyenne.

L'image donnée par la diapositive étant fixe, on ne constate ni fatigue des enfants, ni plaintes de leur part.

#### **DOMAINE PARA-SCOLAIRE.**

##### **1. Education de base des adultes.**

Le but de cette éducation est de montrer aux Rwandais qu'ils peuvent mieux vivre avec les moyens dont ils disposent et qu'ils peuvent, en travaillant plus rationnellement, augmenter eux-

mêmes leurs possibilités, leurs revenus et donc leur niveau de vie. Les méthodes employées sont identiques à celles utilisées pour l'enseignement scolaire, avec les modifications nécessaires pour adapter les leçons aux spectateurs adultes, compte tenu de l'âge, du sexe, de la formation, etc. Une insistance particulière est mise sur la motivation d'application.

Les diapositives d'éducation de base sont réalisées en couleur. Des séries spéciales sont réservées aux femmes et traitent des sujets suivants : hygiène de la grossesse (visite prénatale et alimentation), soins aux bébés et sevrage. D'autres séries comprennent l'hygiène du corps, les maladies, leur prévention et leur guérison.

Des leçons sont en préparation sur la conservation du sol face à l'érosion, la construction de la hutte, l'aménagement des points d'eau, des W.C., l'économie domestique, l'apiculture, etc.

Ces séries sont réalisées en collaboration avec des personnes compétentes : médecins, infirmières, techniciens, etc.

A GITARAMA, un petit Centre ménager fonctionne, à l'usage des femmes et des jeunes filles. On y enseigne la couture, la tenue de la maison et le français.

##### **2. Les émissions radiophoniques.**

Grâce à son matériel et à ses studios d'enregistrement, l'U.R.G. est en mesure de produire des programmes radiophoniques. Elle dispose chaque semaine, le vendredi de 17 à 17 h. 30, d'une demi-heure d'émission sur les antennes de l'émetteur national (Radio-Rwanda). Ces programmes traitent de toutes sortes de sujets éducatifs. Ils s'adressent à l'ensemble de la population adulte et sont réalisées en kinyarwanda. Commencées en novembre 1965, plusieurs séries d'émissions ont déjà été réalisées sur des sujets aussi variés que le civisme, l'intérêt des parents à l'éducation de leurs enfants, économie, plan de développement, agriculture, alcoolisme, hygiène, etc.

Une équipe de Rwandais travaille à la préparation de ces programmes radio et réalise des interviews sur les collines. Des spécialistes locaux sont également interviewés : médecins, infirmières, monitrices de foyers sociaux, agronomes, responsables de coopératives,

etc. Ces interviews sont ensuite triées et montées dans les émissions.

Nous collaborons à la réalisation des émissions religieuses en français et en kinyarwanda.

De nombreux témoignages d'auditeurs montrent l'intérêt qu'ils portent à ces émissions.

### 3. Le cinéma.

Grâce à son Bus-Cinéma, spécialement équipé pour les projections en brousse, l'U.R.G. peut atteindre un vaste public. Des séances de cinéma ont déjà été organisées dans la plupart des régions du pays; le programme comprend si possible des films de détente et des films éducatifs.

Les projections ont lieu en plein air. Elles commencent au coucher du soleil (18 h. 30) et durent une heure et demie à deux heures. Les films sont toujours commentés au micro pendant la projection, dans la langue du pays.

Si les films culturels sont nombreux, les films éducatifs adaptés au pays sont très rares.

### PROBLEMES & PROJETS.

L'un des plus graves problèmes posés à l'Education Nationale Rwandaise est celui des débouchés pour les élèves ayant accompli leurs études primaires. En effet, sur tous les élèves ayant réussi à passer leur examen d'entrée dans le secteur secondaire, seuls 10% pourront effectivement y entrer à cause du manque chronique de places et d'enseignants. Sur un total de 20.000 élèves sortis du Primaire et aptes à poursuivre leurs études, seuls 2.000 élèves ont cette chance.

Et les 18.000 autres ? Avec un sentiment de frustration et d'aigreur, ils se considèrent, eux et leur entourage, comme des laissés pour compte et ils se résolvent difficilement à rester à la colline et à la terre qui est actuellement le seul débouché possible, l'industrie et le commerce ayant déjà beaucoup de peine à absorber ceux qui sortent des Ecoles Techniques. Les filles ont un peu plus de chance, elles peuvent fréquenter les « Cours Complémentaires » où elles apprendront la couture, la puériculture, la tenue de la maison, l'hygiène, le civisme.

Pour les garçons un enseignement bien conçu dans ses programmes et dans ses motivations ne devrait pas dépayser l'enfant.

C'est en réfléchissant, sous l'impulsion des parents eux-mêmes, que l'U.R.G. s'est vu conduite à établir un projet.

### Le projet C.R.A.F.A.G.

L'U.R.G. a décidé d'offrir aux jeunes qui sortiraient de ses Centres, de nouvelles possibilités de formation afin qu'ils puissent mieux s'intégrer dans leur milieu et participer activement à son développement.

Cette possibilité a été synthétisée dans ce projet de création d'un Centre Rural Agricole et de Formation Artisanale de GITARAMA : le C.R.A.F.A.G.

Car, ce qu'il était urgent de faire, c'était à la fois de réhabiliter le travail de la terre trop souvent considéré comme dégradant pour un jeune ayant été à l'école, mais aussi de moderniser cette agriculture, trop souvent archaïque, pour en faire un ferment de développement dans le pays et la condition du passage d'une économie de subsistance à une économie de marché.

Le projet a été élaboré en décembre 1968. En juin 1969, la première promotion d'élèves sortira des Centres de l'U.R.G. Ils auront entre 13 et 16 ans, compte tenu de l'âge avancé auquel ils entrent en première année d'enseignement audio-visuel. Le C.R.A.F.A.G. permettra à ceux qui en auront les aptitudes, de se perfectionner en agriculture, en élevage ainsi qu'en artisanat de l'habitat (menuiserie, maçonnerie, mécanique) de façon à s'intégrer dans leur colline et leur permettant de donner un exemple de modernisation (création de coopératives, aménagement des huttes, etc.).

Le cycle d'études au C.R.A.F.A.G. sera de 3 ans et les deux principes qui le régiront seront la ruralisation et la polyvalence. Il est à noter que le Gouvernement Rwandais est enchanté de ce projet et qu'il lui apporte tout son soutien.

Une partie de l'encadrement sera fournie par les Volontaires du Progrès.

### AVENIR.

Il ne fait aucun doute que l'U.R.G. a dépassé, à l'heure actuelle, la phase d'expérience pour entrer dans une phase d'expansion. Elle bénéficie d'un personnel qualifié et consciencieux ainsi que d'un matériel technique moderne et de première qualité. Le système pédagogique et la méthode ont été adaptés à la mentalité africaine, les réactions favorables voire enthousiastes des parents d'élèves en sont la preuve.

Cependant, un des principaux projets de l'U.R.G. reste à entrer dans la réalité. C'est de ce projet que l'U.R.G.

tire son nom, je veux parler d'un émetteur radiophonique. Plusieurs expériences ont été tentées qui n'ont malheureusement, pas été concluantes.

Un émetteur de 250 W avait été installé, mais la difficulté de construction et d'orientation des antennes rendait l'écoute très précaire.

La possibilité d'un émetteur reste à l'étude. Il permettrait, non seulement de réaliser la Radio-Vision mais surtout peut-être, de pallier au manque de radio-scolaire. Des programmes réalisés avec le concours des Ministères de l'Education Nationale, de la Famille et du Développement, de l'Agriculture, pourraient être diffusés aux heures scolaires, non seulement pour les écoles, toutes les écoles du pays, mais aussi pour les Foyers Sociaux et pourraient, à d'autres heures, apporter au personnel enseignant, le complément de culture dont il a besoin et qu'il désire.

Des Centres d'écoute pourraient être créés avec des programmes d'éducation de base, pour les gens des collines.

### CONCLUSION.

En guise de conclusion, nous extrayons ce texte d'un article publié par l'UNESCO en 1966.

« Les pays en voie de développement doivent constituer leur système d'éducation en partant presque de zéro : c'est un inconvénient, mais aussi un avantage. S'ils emploient leurs ressources limitées à copier le système actuel d'éducation des pays industriels, ils risquent, non seulement de gaspiller ces ressources, mais de s'encombrer d'un système déjà dépassé. En faisant preuve d'audace et de perspicacité, ils peuvent transformer leur faiblesse actuelle en avantage et, en envisageant l'ensemble du problème d'éducation sans idées préconçues, d'après leurs propres besoins, ils peuvent créer des structures nouvelles qui serviront de modèle pour le monde de demain ».

C'est ce que l'U.R.G. essaie de faire modestement, pensant par là, promouvoir « tout homme et tout l'homme ».

---

Les éléments de cet article nous ont été aimablement fournis par l'Université radiophonique de Gitarama.

---

## Le projet Teza au Burundi

### But

- Procurer une culture de rapport aux habitants d'une région dépourvue de toute culture industrielle.
- Accroître les exportations de thé du Burundi.
- Saturer l'usine à thé de Teza où la production sera initialement usinée.

### Historique :

Le projet fait suite au développement favorable du thé dans la région de Teza et de Muramvya.

Il s'inspire en outre aussi des réalisations théicoles remarquables en milieu familial faites au Kenya.

### Financement :

Le projet représentera un investissement de 126 millions de francs burundi dont 108 millions à charge du FED et 18 millions à charge du Burundi.

### Situation :

A l'W du projet Teza, le long de la route Bujumbura-Butare (km 35 à 55) avec comme limite Est la localité de Muramvya, Chef-lieu de province.

### Caractéristiques de la région :

Altitude : 1.700 à 2.100 m.

Superficie : 20.000 ha s'étendant sur 65 sous-collines.

Forte densité de population : 192 habitants/km<sup>2</sup>, dispersion de l'habitat.

3.560 familles intéressées par la culture du thé.

Les terrains retenus par les cultivateurs sont situés pour 81 % sur des terres déjà cultivées ou jachères et pour 19 % en prairies.

### Schéma du programme des travaux.

Réalisation en 7 années de 500 ha de thé en parcelles familiales de 15 à 30 ares en moyenne, groupées librement le long de pistes d'exploitation réalisées ou aménagées par le projet.

Les travaux à charge du FED comprendront :

- une action de formation, d'encadrement et de vulgarisation agricole,
- des travaux agricoles comprenant :

La technique d'usinage employée dans l'usine de Teza est caractérisée par l'emploi du système des auges pour le flétrissage, d'un ensemble rouleuses-rotorvannes pour la distorsion des feuilles, et de bacs de fermentation connectés à une source d'air conditionné pour la fermentation.

L'usine est conçue pour traiter une qualité de feuille très variable surtout les premières années de fonctionnement.

La capacité de l'usine est de 8.000 kg de feuilles fraîches par journée de travail de 8 heures, ce qui correspond à

une production de 500 T de thé sec par an.

### Fonctionnement.

#### a) Réception des feuilles.

Les feuilles fraîches en provenance des jardins sont acheminées à l'usine à 11 h. du matin.

Après pesée sur le pont bascule les remorques sont amenées devant l'une des fenêtres de l'aire de réception.

#### b) Flétrissage.

Les feuilles sont déchargées à la

- l'acquisition et la production de matériel végétal pour la plantation de 500 ha,
- la délimitation et le repiquage des parcelles familiales,
- la surveillance des différentes opérations culturales réalisées par les théiculteurs (préparation du terrain, mise en place, aménagement anti-érosif, entretien, application de fumure),
- l'implantation d'une infrastructure routière, communautaire et sociale,
- la fourniture de matériel de première installation et de charroi, l'achat et la distribution d'engrais et d'outillage agricole.

Le Gouvernement du Burundi interviendra dans l'entretien des routes et des pistes agricoles, dans la remise de primes aux planteurs pour un entretien correct des jardins, il procédera aux expropriations et levés cadastraux et participera aux dépenses de construction de logements pour le personnel auxiliaire et l'entretien des bâtiments.

Les planteurs de leur côté investiront leur travail dans les travaux de préparation du terrain, de plantation du thé, l'entretien et la mise en rapport de leurs jardins.

### Début des opérations :

1<sup>er</sup> janvier 1970, avec depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1968 une première tranche de travaux réalisés sur crédits du Ministère de l'Agriculture.

### Réalisations au 31 mai 1970 :

- Plantation de 25.5 ha de thé représentant les jardins de 280 familles.
- Mise en rapport par arcure de premiers 16,5 ha plantés et application d'engrais.
- Aménagement d'environ 5 ha net de pépinières représentant une disponibilité de plants pour 150 ha.
- Creusage d'1,5 km de nouvelles pistes carrossables.
- Aménagement d'habitation en matériaux provisoires pour le logement du personnel.
- Choix d'un emplacement pour le poste central à Muramvya.
- Action d'animation en collaboration avec les autorités locales.

main dans des bacs suspendus (4). Ceux-ci sont ensuite pesés et dirigés le long d'un rail vers les auges de flétrissage (5). Chaque auge de flétrissage est pourvue d'un ventilateur capable soit de souffler soit d'aspirer. Dès qu'une auge est remplie le ventilateur est mis en marche et employé en soufflerie utilisant soit l'air froid de l'extérieur soit de l'air réchauffé pour accélérer le flétrissage.

L'opération doit enlever 40 % d'humidité calculé sur le poids total brut de manière à rendre les feuilles suffisamment souples pour subir l'opération suivante. La durée du flétrissage varie de 12 à 20 heures.

### c) Distorsion des feuilles.

Le lendemain matin les feuilles flétries sont rassemblées dans des wagonnets (6) qui sont pesés (b) pour détermination du degré de flétrissage. Ces wagonnets sont élevés à l'aide d'un palan électrique sur une plateforme surplombant les rouleuses. Par un orifice les feuilles flétries sont déchargées dans les rouleuses (7) dont la capacité est de 300 kg. Le remplissage se fait lorsque la rouleuse est en action. On roule pendant une demi-heure de manière à écraser les cellules des feuilles, à les réduire en fragments et à donner une apparence roulée à celles-ci. Après une demi-heure de roulage, la rouleuse est déchargée progressivement sur une courroie transporteuse qui amène les feuilles roulées sur un trieur de feuilles humides (8). Ce tamis oscillant permet la séparation des parties fines qui sont directement dirigées vers la fermentation.

Les parties grossières tombent sur une courroie transporteuse qui amène le thé vers le premier rotorvanne (10), machine qui ressemble fort à un moulin à viande et qui réduit le thé en fines particules.

Via une courroie transporteuse le thé passe alors à travers le second rotorvanne (10) qui donne une mouture plus fine encore.

Les feuilles finement moulues passent alors dans un « ball breaker » (11), appareil qui pulvérise les agglomérats formés et qui répartit tous les jus extraits sur les particules de feuilles.

### d) Fermentation (Oxydations).

L'opération suivante, appelée erronément fermentation, est en réalité une oxydation des polyphénols (tannis) contenus dans les feuilles.

A la sortie du ball breaker, la feuille est recueillie dans un bac de fermentation (9) qui, dès que rempli, est raccordé à une installation d'humidification d'air.

L'air extérieur est chargé à 80 % d'humidité au minimum et soufflé dans des bacs de fermentation. Cet air, donc de l'oxygène, est dirigé depuis la partie inférieure du bac à travers l'épaisseur de la couche de thé. La fermentation s'accompagne dans les bacs d'une élévation de la température des feuilles qui atteint 30 à 33° C. La coloration des feuilles passe du vert au rouge-cuir. L'opération prend 2 heures. Les feuilles fermentées sont ensuite étalées sur un petit ball breaker (12), puis amenées au séchoir via une courroie transporteuse.



*Lors de leur visite au projet FED de Teza, les souverains Belges reçoivent, en présence du Président de la République du Burundi, une caisse de thé.*

### e) Séchage.

Le séchoir (13) se compose d'un foyer alimenté au bois et d'une soufflerie qui en chassant l'air extérieur sur les tubes à fumée, le réchauffe considérablement et le dirige vers le corps du séchoir où se déplacent 4 tapis métalliques perforés à charnières superposées.

La feuille fermentée est étalée en fine couche sur le tapis supérieur et récupérée sur une courroie transporteuse à la décharge du quatrième tapis. L'opération prend 25 minutes avec une température de séchage de 110° C.

### f) Triage.

Le thé sec est ensuite amené via un élévateur pneumatique dans une machine vanneuse (15) se trouvant dans la salle de triage.

La vanneuse permet d'extraire la poussière du thé et de le refroidir. A ce stade le thé est pesé pour déterminer le rapport feuilles fraîches - thé sec (qui est en moyenne égal à 5).

Le thé est ensuite trié en différents grades. On utilise à cet effet une trieuse (16) pour thé sec comportant 2 tables oscillantes munies de tamis de mailles

différentes. Les différents grades sont recueillis dans des bacs en bois.

Un séparateur électrostatique (18) permet d'éliminer une grande partie des pétioles et des fibres.

Les différents grades sont ensuite stockés dans des silos (20).

Les grades faits à l'usine sont les suivants : B.O.P. gros — B.O.P. — P.F.1 — P.D. — B.P. et B.F.2 (x) — B.O.P. supérieur.

(\*) B.O.P. : Broken orange pekoe, feuilles brisées contenant généralement des pointes dorées. Donnent des liqueurs qui ont une bonne coloration et de la force. Constituent la base d'un mélange.

B.P. : Broken pekoe, particules plus larges que les broken orange pekoes donnant moins de coloration à la tasse. Utilisé comme « filler » dans les mélanges.

P.F. : Pekoe fannings, beaucoup plus petites particules que les broken orange pekoes. La principale qualité de ce grade est d'infuser rapidement tout en donnant une bonne coloration à la tasse.

B.F. : Broken fannings : brisures plus fines que les précédentes.

P.D. : Pekoe dust, c'est le grade le plus fin produit. Très utile pour obtenir des infusions rapides, bien colorées et présentant de la force. Utilisé uniquement dans les mélanges avec des particules de feuille de mêmes dimensions. Généralement demandé par les restaurants self service.

## g) Emballage et expédition.

Dès qu'un silo est rempli (4.000 kg), on procède à l'emballage. Le thé est déchargé sur une bâche, homogénéisé et emballé dans des caisses en triplex assemblées sur place.

Le thé est tassé dans les caisses grâce à une table vibrante (21).

Les poids nets varient pour les B.O.P. sup., B.O.P. gr. et B.O.P. entre 55 et 58 kg et pour les P.F. 1 et P.D. respectivement de 39 et 48 kg.

Les grades B.P. et B.P.2 ne sont pas exportés mais vendus localement, en sachets de 200 g et de 25 g respectivement.

Les expéditions se font vers l'Europe via Kigoma et Dar es Salaam. Elles prennent environ 3 mois.

Des échantillons correspondant à chaque envoi sont expédiés par avion à nos associés H.G.Th. CRONE N.V. à Amsterdam pour être proposés aux acheteurs d'Amsterdam, de Rotterdam et de Londres, du Canada, des U.S.A., pendant que le thé est encore flottant.

## LA SIGNIFICATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU PROJET TEZA.

Quatre-vingt quinze pour cent de la population du Burundi sont occupés dans l'agriculture et habitent en milieu rural.

Sans minimiser l'importance du développement industriel et des services, on se rendra compte que l'essor du Burundi dépend essentiellement de l'évolution favorable et rapide du produit rural et de l'avancement de la population paysanne.

Le projet Teza est le premier à avoir été réalisé. Il est actuellement à un stade d'avancement qui confirme, par des faits acquis et des chiffres, le bien-fondé des espoirs que le pays a placés dans la théiculture comme branche importante de son développement. L'impact de ce projet sur la vie de la région et l'économie du Burundi peut donc être cité comme exemple de ce que le Burundi attend, et peut attendre, de la poursuite du programme théicole.

## Répercussions sur la vie de la population de la région.

Ce projet comprend l'implantation de 500 Ha de thé avec son infrastructure, et plus de 150 Ha de boisement réalisés par le Gouvernement.

La nature même du projet, et la volonté des promoteurs, ont permis de se passer dans une large mesure de toute mécanisation de la partie agricole du projet et de traduire en salaires le gros du coût de l'implantation et de la gestion.

Le projet a ainsi réparti environ dix millions par an de salaires parmi un bon millier de familles, dans une région où la population a toujours été privée de tout revenu salarial.

Le projet constitue un centre d'attraction formative, sanitaire et sociale; le voisinage d'ouvriers et employés de formation spéciale assez élevée constitue un facteur sociologique important dans l'évolution de la population de la région, et qui aura avec le temps un impact certain sur cette région d'altitude.

## Diversification du produit national.

Si nous faisons abstraction des très importantes cultures vivrières qui assurent la subsistance de la population mais sont presque entièrement destinées à la consommation par les producteurs eux-mêmes, le Burundi a pour produit agricole prépondérant le café qui, comme déjà dit, constitue 80 % de ses exportations. Cette prépondérance est telle qu'on peut parler des **risques d'une monoculture.**

L'introduction de la culture du thé est un élément de diversification de grande importance. Teza, à lui tout seul, produira pour 40 millions par an de thé exportable, et participera ainsi — au niveau actuel des exportations — pour 3 % dans leur valeur, se plaçant en troisième place après le café et le coton.

Les quatre projets thé déjà en voie d'exécution produiront ensemble pour 150 millions de thé exportable, prenant — au niveau actuel des exportations — la seconde place après le café; ils constitueront 12 % du total des exportations actuelles, et ce dans un avenir assez rapproché.

## Produit National.

Le produit national brut du Burundi est très faible. Inclus le secteur tertiaire (commerce et services), il peut être évalué à quatre milliards de francs burundi, 45 millions de dollars, ou 15 dollars par habitant. Mais en établissant les chiffres pour le secteur agricole seul, nous trouverons un total d'environ deux milliards pour les trois millions d'habitants qui le produisent (produits auto-consommés non compris), soit environ huit dollars par tête.

Le projet Teza ajoutera 30 millions à ce chiffre, les quatre projets en cours, 120 millions, ou 6 %.

Le revenu des ouvriers occupés à Teza, tiré du seul projet, abstraction faite de leurs autres ressources, se situe à 10.000 F, ou environ 115 dollars par famille, ou à peu près vingt dollars par tête, ce qui est considérablement au-dessus de la moyenne générale du pays, et un multiple du revenu moyen de la population rurale.

## Balance commerciale.

La vaste majorité de la production Teza, et des autres projets thé, est destinée à l'exportation, et enrichira ainsi la balance commerciale du Burundi. Calculée à la valeur frontière du pays, la recette en devises que Teza procurera au Burundi s'élèvera à environ 35 millions par an, ou 3 % des recettes moyennes actuelles. La recette des quatre projets en cours se situera aux environs de 12 % des recettes actuelles, et le programme complet de théiculture, envisagé actuellement, le portera à 30 - 50 %.

## Formation de capitaux locaux.

On sait qu'un obstacle au développement des pays tels que le Burundi est l'insuffisance de capitaux locaux et la dépendance des apports extérieurs de capitaux.

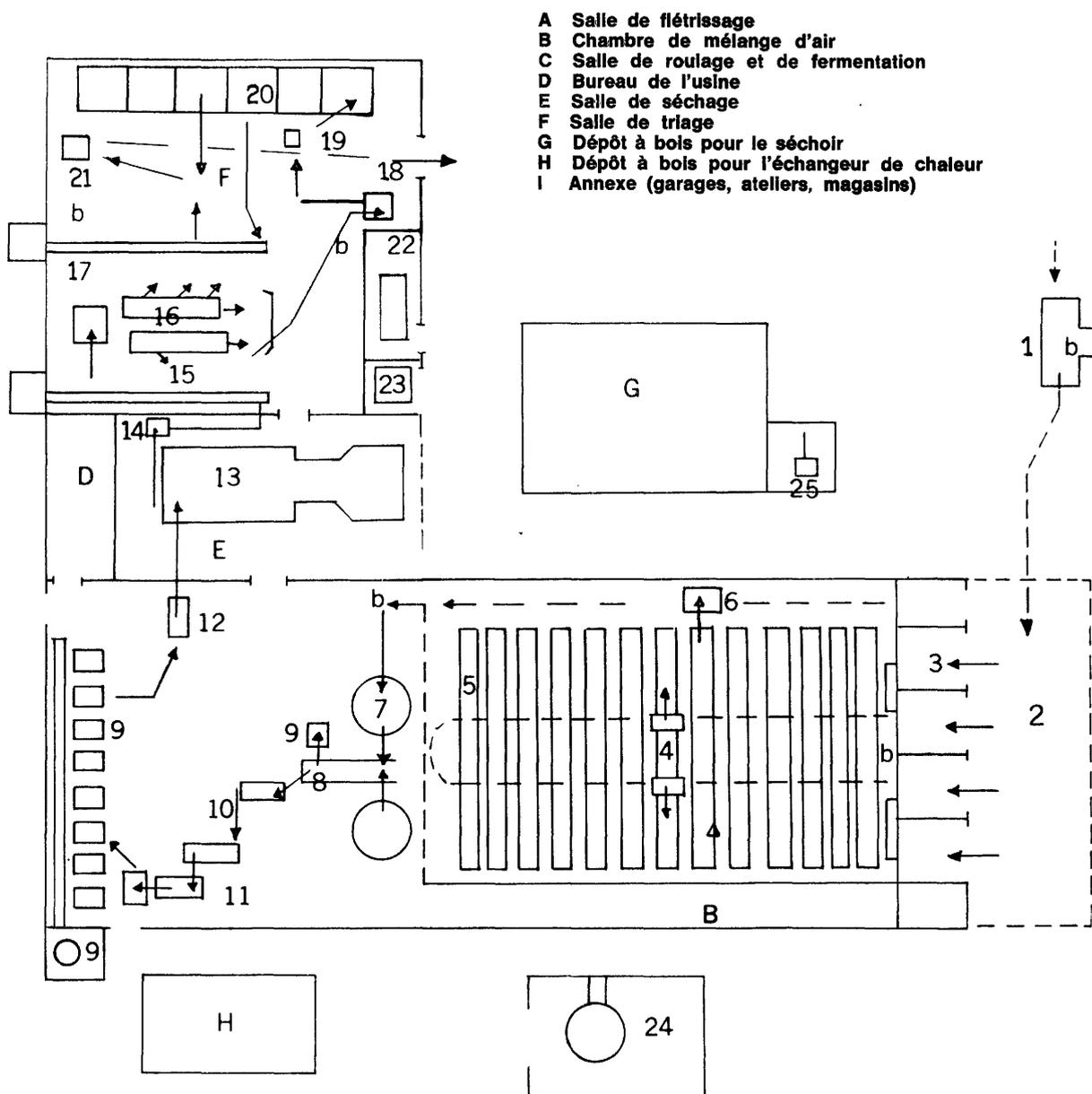
Le programme du projet Teza prévoit le versement à un fonds spécial de réinvestissement (F.R.A.B. — Fonds de Réinvestissement Agricole du Burundi) du coût entier du projet. Les versements en question, prélevés sur les recettes de la vente du thé, sont en cours. Ils constitueront progressivement un fonds public important qui — alimenté également par les autres projets théicoles — deviendra un capital public appréciable, capable de financer de nouveaux projets de développement.

## Gestion.

L'entreprise théicole de Teza — plantations et usine — est gérée selon les principes d'une gestion rigoureuse et disciplinée. Les résultats sont suivis de près, non seulement sur le plan technique, mais aussi sur le plan financier et comptable.

Quoique financé en majeure partie par un don du Fonds Européen de Développement et érigé en entreprise publique, le projet Teza est tenu de se justifier, par la présentation de bilans provenant d'une comptabilité stricte, comme une entreprise de saine gestion, servant de modèle à des projets similaires, peut-être non seulement au Burundi, mais dans le cadre plus général des entreprises engendrées par l'intervention du Fonds Européen de Développement.

USINE A THE DE TEZA : PLAN — DISPOSITIF DES MACHINES — PARCOURS DU THE



- A Salle de flétrissage
- B Chambre de mélange d'air
- C Salle de roulage et de fermentation
- D Bureau de l'usine
- E Salle de séchage
- F Salle de triage
- G Dépôt à bois pour le séchoir
- H Dépôt à bois pour l'échangeur de chaleur
- I Annexe (garages, ateliers, magasins)

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>1 Pont bascule</li> <li>2 Aire de réception des feuilles</li> <li>3 Auges de dépôt</li> <li>4 Système de transport suspendu des feuilles</li> <li>5 Auges de flétrissage</li> <li>6 Charriot pour transport des feuilles flétries</li> <li>7 Rouleuses</li> <li>8 Trieur de feuilles roulées</li> <li>9 Charriots et installation de fermentation</li> <li>10 Rotorvannes</li> <li>11 Ball breaker</li> <li>12 Aérateur et élévateur mécanique</li> <li>13 Séchoir</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>14 Elévateur pneumatique</li> <li>15 Vanneuse</li> <li>16 Trieur</li> <li>17 Seconde vanneuse</li> <li>18 Séparateur de pétioles et de fibres</li> <li>19 Elévateur pneumatique</li> <li>20 Trémies de stockage</li> <li>21 Table vibrante</li> <li>22 Groupe électrogène</li> <li>23 Transformateur</li> <li>24 Echangeur de chaleur</li> <li>25 Scie à bûches</li> <li>b Bascules</li> </ul> |
|--|---|



Vient de paraître

aux Communautés Européennes

Rue de la Loi 200

B - 1040 Bruxelles

# GUIDE DE L'EXPOSANT

## Foires, salons, expositions

Edité à l'intention  
des Etats Africains et Malgache  
Associés à la  
Communauté Economique Européenne

*« ... Il était naturel aussi que la Communauté, qui a reconnu depuis plusieurs années déjà la nécessité d'aider les Etats africains et malgache associés à commercialiser leurs produits, leur fournisse dans ce domaine particulier, une assistance technique et financière dont on trouvera, dans ce livre, une intéressante description. »*

*Extrait de la préface de M. Henri Rochereau,  
Membre de la Commission des Communautés Européennes*

